



**REGION BOURGOGNE**

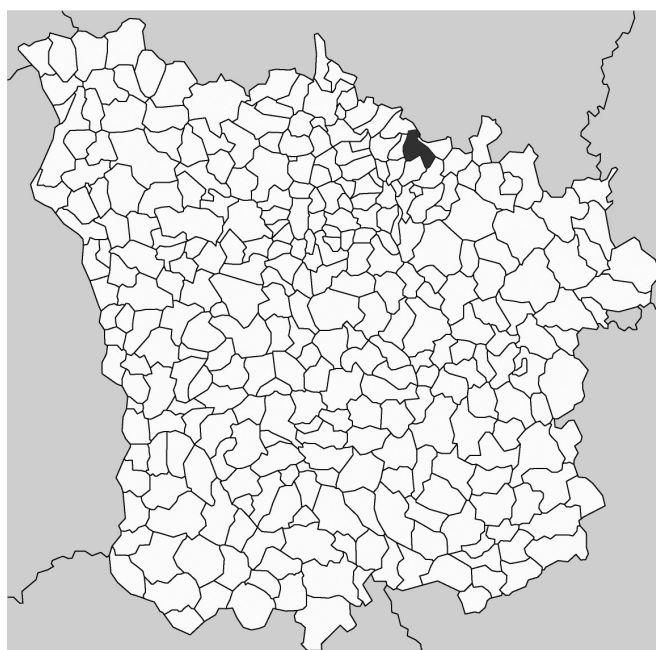
**Rapport d'opération de  
sondages**

Auteur : **VALLAR Corinne**

Commune : **Nuars**

Département : **Nièvre (58)**

Lieu-dit : **Château du Bouchet**



Code INSEE : **58197**

Numéro de l'arrêté de prescription : **2014/207**

Date d'intervention : du 18 au 21 Août 2014

Date de rédaction du rapport : Octobre 2014

# Sommaire

|                                                                                                |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1 Première section :                                                                           | 4  |
| Documents administratifs.....                                                                  | 4  |
| 1.1 Fiche signalétique .....                                                                   | 5  |
| 1.2 Mots clés des Thesaurus.....                                                               | 6  |
| 1.3 Liste des intervenants.....                                                                | 7  |
| 1.4 Carte topographique.....                                                                   | 8  |
| 1.5 Carte topographique au 1/25 000e .....                                                     | 9  |
| 1.6 Cadastre avec la localisation de l'opération. ....                                         | 10 |
| 1.7 Documents administratifs.....                                                              | 11 |
| 2 Deuxième section : Détail l'opération et ses résultats.....                                  | 13 |
| 2.1 L'opération et ses résultats .....                                                         | 14 |
| 2.1.1 État des connaissances avant l'opération.....                                            | 14 |
| 2.1.1.1 Les connaissances géologiques et environnementales .....                               | 14 |
| 2.1.1.2 Les informations autour du Bouchet .....                                               | 15 |
| 2.1.1.3 La Notice du Patrimoine de France rédigée en 1999 par Bernard Lauvergeon.....          | 15 |
| 2.1.2 L'histoire du château.....                                                               | 18 |
| 2.1.3 Stratégie et méthodes mises en œuvre.....                                                | 19 |
| 2.1.3.1 Les informations préexistantes : les prospections.....                                 | 19 |
| 2.1.3.2 Méthodes.....                                                                          | 21 |
| 2.2 Description archéologique.....                                                             | 22 |
| 2.2.1 La stratigraphie.....                                                                    | 22 |
| 2.2.2 Le Fait 1.....                                                                           | 25 |
| 2.2.2.1 Description.....                                                                       | 25 |
| 2.2.2.2 Interprétation.....                                                                    | 27 |
| 2.2.3 La poterne.....                                                                          | 29 |
| 2.2.3.1 Description.....                                                                       | 29 |
| 2.2.3.2 Interprétation.....                                                                    | 29 |
| 2.2.4 L'angle de la tour de la Garenne.....                                                    | 31 |
| 2.2.4.1 Description.....                                                                       | 31 |
| 2.2.4.2 Interprétation.....                                                                    | 32 |
| 2.2.5 La courtine.....                                                                         | 32 |
| 2.2.5.1 Description.....                                                                       | 32 |
| 2.2.5.2 Interprétation.....                                                                    | 34 |
| 2.2.6 Le mobilier.....                                                                         | 37 |
| 2.2.6.1 La céramique par Michel Maerten chercheur associé UMR 6298 ArTeHiS.....                | 37 |
| 2.2.6.2 Le verre par Cédric Gérardin, spécialiste du verre et archéologue.....                 | 40 |
| 2.2.6.3 Les blocs architecturaux par Corinne Vallar.....                                       | 42 |
| 2.2.6.4 Étude la faune par Théophile Gouailhardou, étudiant de Master 2 en archéozoologie..... | 43 |
| 2.2.6.5 Le mobilier métallique par Corinne Vallar.....                                         | 47 |
| 2.2.6.6 La terre cuite architecturale par Corinne Vallar.....                                  | 48 |
| 2.2.6.7 Synthèse.....                                                                          | 49 |
| 2.3 Sources, bibliographie et tables.....                                                      | 51 |
| 2.3.1 Sources historiques .....                                                                | 51 |
| 2.3.2 Références archéologiques.....                                                           | 52 |
| Index des illustrations.....                                                                   | 54 |
| 3 Troisième partie : Inventaires.....                                                          | 55 |
| 3.1 Inventaires.....                                                                           | 56 |

|                                                  |    |
|--------------------------------------------------|----|
| 3.1.1 Inventaire des Unité Stratigraphiques..... | 56 |
| 3.1.2 Inventaire du mobilier céramique.....      | 56 |
| 3.1.3 Inventaire des photographies.....          | 58 |
| 3.1.4 Inventaire des minutes.....                | 63 |
| 3.1.5 Inventaire des objets.....                 | 63 |
| 3.1.6 Inventaire des éléments de faune.....      | 65 |
| 4 Annexe : Les Sources historiques.....          | 66 |

**1 Première section :**  
**Documents administratifs**



## 1.1 *Fiche signalétique*

### **Code patriarche :**

#### **Identité du site**

**Région :** BOURGOGNE **Département :** Nièvre **Commune :** Nuars (58190)

**Code INSEE :** 58197 **Lieu-dit :** Le Bouchet

**Cadastre année :** 1986 **Section(s) :** YD01 **Parcelle(s) :** 67

**Coord. Lambert 2 X :** 0705200 **Y :** 2263970 **Z :** 285

**Propriétaire(s) du terrain :** Monsieur et Madame Fulgeras

**Adresse du propriétaire :**  
Monsieur et Madame Fulgeras  
Le Bouchet  
58190 NUARS

**Statut du terrain :** Propriété privée

#### **L'opération**

**Dates d'intervention :** du 18 au 21 Août 2014

**Responsable scientifique :** C. Vallar

**Organisme de rattachement :** CeCaB

**Emprise du château :** environ 1,6 hectares

#### **Résultats**

**Nature des vestiges :** Château de pierres à l'état de ruine

**Extension supposée du site :** -

**Problématique de la recherche et principaux résultats :**  
Relevé et étude des élévations ; décapage courtine sud-ouest en vue de restauration.

## 1.2 Mots clés des Thesaurus

### Chronologie

|                          |                                  |
|--------------------------|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Paléolithique                    |
| <input type="checkbox"/> | inférieur                        |
| <input type="checkbox"/> | moyen                            |
| <input type="checkbox"/> | supérieur                        |
| <input type="checkbox"/> | Mésolithique et Épipaléolithique |
| <input type="checkbox"/> | Néolithique                      |
| <input type="checkbox"/> | ancien                           |
| <input type="checkbox"/> | moyen                            |
| <input type="checkbox"/> | récent                           |
| <input type="checkbox"/> | Chalcolithique                   |
| <input type="checkbox"/> | Protohistoire                    |
| <input type="checkbox"/> | Age du Bronze                    |
| <input type="checkbox"/> | ancien                           |
| <input type="checkbox"/> | moyen                            |
| <input type="checkbox"/> | récent                           |
| <input type="checkbox"/> | Age du Fer                       |
| <input type="checkbox"/> | Hallstatt (premier Age du Fer)   |
| <input type="checkbox"/> | La Tène (second Age du fer)      |

|                                     |                                  |
|-------------------------------------|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/>            | Antiquité romaine (gallo-romain) |
| <input type="checkbox"/>            | République romaine               |
| <input type="checkbox"/>            | Empire romain                    |
| <input type="checkbox"/>            | Haut Empire (jusqu'en 284)       |
| <input type="checkbox"/>            | Bas Empire (de 285 à 476)        |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Époque médiévale                 |
| <input type="checkbox"/>            | Haut Moyen Age                   |
| <input type="checkbox"/>            | Moyen Age                        |
| <input type="checkbox"/>            | Bas Moyen Age                    |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Temps modernes                   |
| <input type="checkbox"/>            | Époque contemporaine             |
| <input type="checkbox"/>            | Ère industrielle                 |

### Thèmes

|                                     |                     |                          |                       |
|-------------------------------------|---------------------|--------------------------|-----------------------|
| <input type="checkbox"/>            | Édifice public      | <input type="checkbox"/> | Artisanat alimentaire |
| <input type="checkbox"/>            | Édifice religieux   | <input type="checkbox"/> | Argile : atelier      |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Édifice militaire   | <input type="checkbox"/> | Atelier métallurgique |
| <input type="checkbox"/>            | Bâtiment commercial | <input type="checkbox"/> | Artisanat             |
| <input type="checkbox"/>            | Structure funéraire | <input type="checkbox"/> | Autre                 |
| <input type="checkbox"/>            | Voirie              |                          |                       |
| <input type="checkbox"/>            | Hydraulique         |                          |                       |
| <input type="checkbox"/>            | Habitat rural       |                          |                       |
| <input type="checkbox"/>            | Villa               |                          |                       |
| <input type="checkbox"/>            | Bâtiment agricole   |                          |                       |
| <input type="checkbox"/>            | Structure agraire   |                          |                       |
| <input type="checkbox"/>            | Urbanisme           |                          |                       |
| <input type="checkbox"/>            | Maison              |                          |                       |
| <input type="checkbox"/>            | Structure urbaine   |                          |                       |
| <input type="checkbox"/>            | Foyer               |                          |                       |
| <input type="checkbox"/>            | Fosse               |                          |                       |
| <input type="checkbox"/>            | Sépulture           |                          |                       |
| <input type="checkbox"/>            | Grotte              |                          |                       |
| <input type="checkbox"/>            | Abri                |                          |                       |
| <input type="checkbox"/>            | Mégalithe           |                          |                       |

### Mobilier

|                                     |                    |
|-------------------------------------|--------------------|
| <input type="checkbox"/>            | Industrie lithique |
| <input type="checkbox"/>            | Industrie osseuse  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Céramique          |
| <input type="checkbox"/>            | Restes végétaux    |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Faune              |
| <input type="checkbox"/>            | Flore              |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Objet métallique   |
| <input type="checkbox"/>            | Arme               |
| <input type="checkbox"/>            | Outil              |
| <input type="checkbox"/>            | Parure             |
| <input type="checkbox"/>            | Habillement        |
| <input type="checkbox"/>            | Trésor             |
| <input type="checkbox"/>            | Monnaie            |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Verre              |
| <input type="checkbox"/>            | Mosaïque           |
| <input type="checkbox"/>            | Peinture           |
| <input type="checkbox"/>            | Sculpture          |
| <input type="checkbox"/>            | Inscription        |
| <input type="checkbox"/>            | Autre              |

### Études annexes

|                          |                     |
|--------------------------|---------------------|
| <input type="checkbox"/> | Géologie, pédologie |
| <input type="checkbox"/> | Datation            |
| <input type="checkbox"/> | Anthropologie       |
| <input type="checkbox"/> | Paléontologie       |
| <input type="checkbox"/> | Zoologie            |
| <input type="checkbox"/> | Botanique           |
| <input type="checkbox"/> | Palynologie         |
| <input type="checkbox"/> | Macrorestes         |
| <input type="checkbox"/> | An. de céramique    |
| <input type="checkbox"/> | An. de métaux       |
| <input type="checkbox"/> | Acq. des données    |
| <input type="checkbox"/> | Numismatique        |
| <input type="checkbox"/> | Conservation        |
| <input type="checkbox"/> | Restauration        |
| <input type="checkbox"/> | Autre               |

### 1.3 Liste des intervenants

**Équipe scientifique, Terrain :**

Gilles Auloy

Guy Charleux

Eric Fulgeras

Pascale Fulgeras

Bernard Juncker

Céline Mathiron

Yves Nouvellet

Corinne Vallar

**Équipe scientifique, Rapport :**

Corinne Vallar (texte)

Céline Mathiron et Guy Charleux (relevés, dessins, DAO)

Michel Maerten (étude du mobilier céramique) et Émilien Estur (dessin et DAO)

Théophile Gouailhardou (étude du mobilier faunique)

Cédric Gérardin (étude du mobilier en verre)

**Intervenants administratifs :****DRAC de Bourgogne, Service Régional de l'Archéologie :**

Michel Prestreau (Conservateur Régional de l'Archéologie)

**Notice scientifique résumant les principaux résultats de l'opération :**

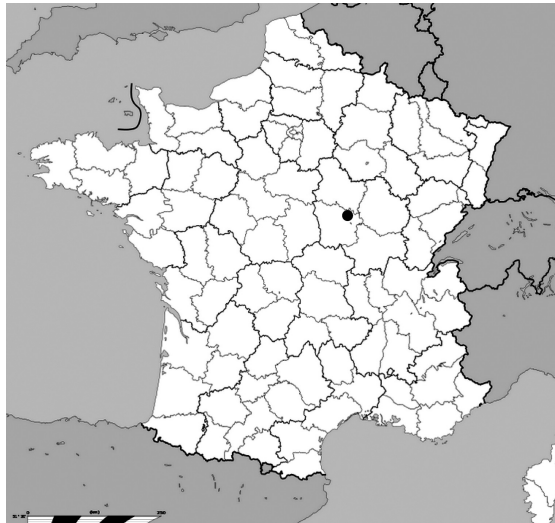
Le dégagement des assises de fondation a permis de mettre en évidence l'installation de l'édifice sur la roche naturelle. L'étude des élévations s'est concentrée sur la courtine sud-ouest qui comporte une poterne XVIème. La courtine et la tour présentent d'importantes traces de remaniement.

**État de conservation du site :**

Château à l'état de ruine en cours de restauration.

## 1.4 Carte topographique

La France administrative :



Carte topographique extraite de la carte régionale routière  
Bourgogne. Édition 2004 R 09.  
© IGN Paris 2003. Édition 1.

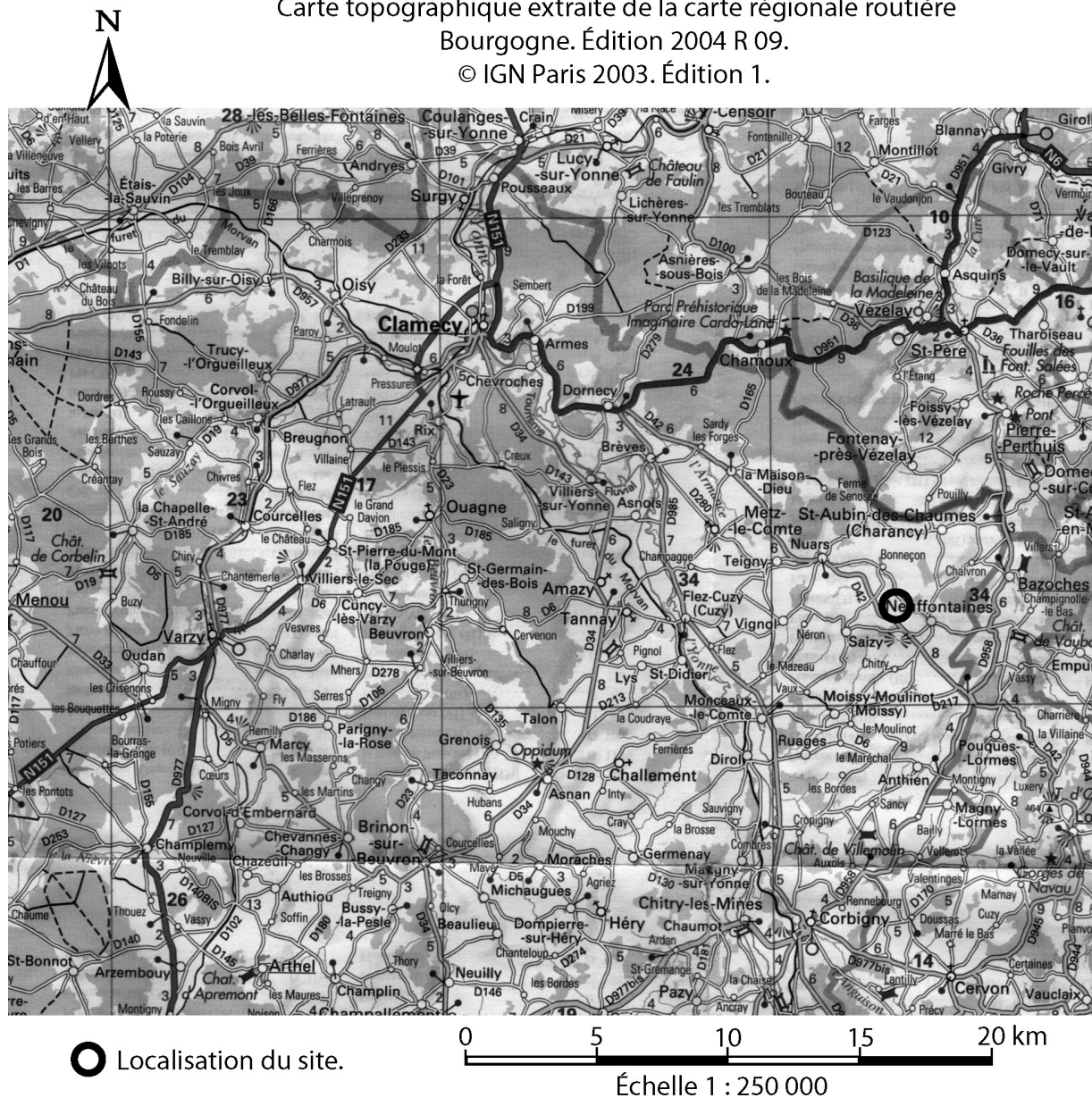


Illustration 1: Carte topographique au 1/250 000ème

## 1.5 Carte topographique au 1/25 000e

Localisation de l'opération au niveau du cercle noir en bas de la carte.

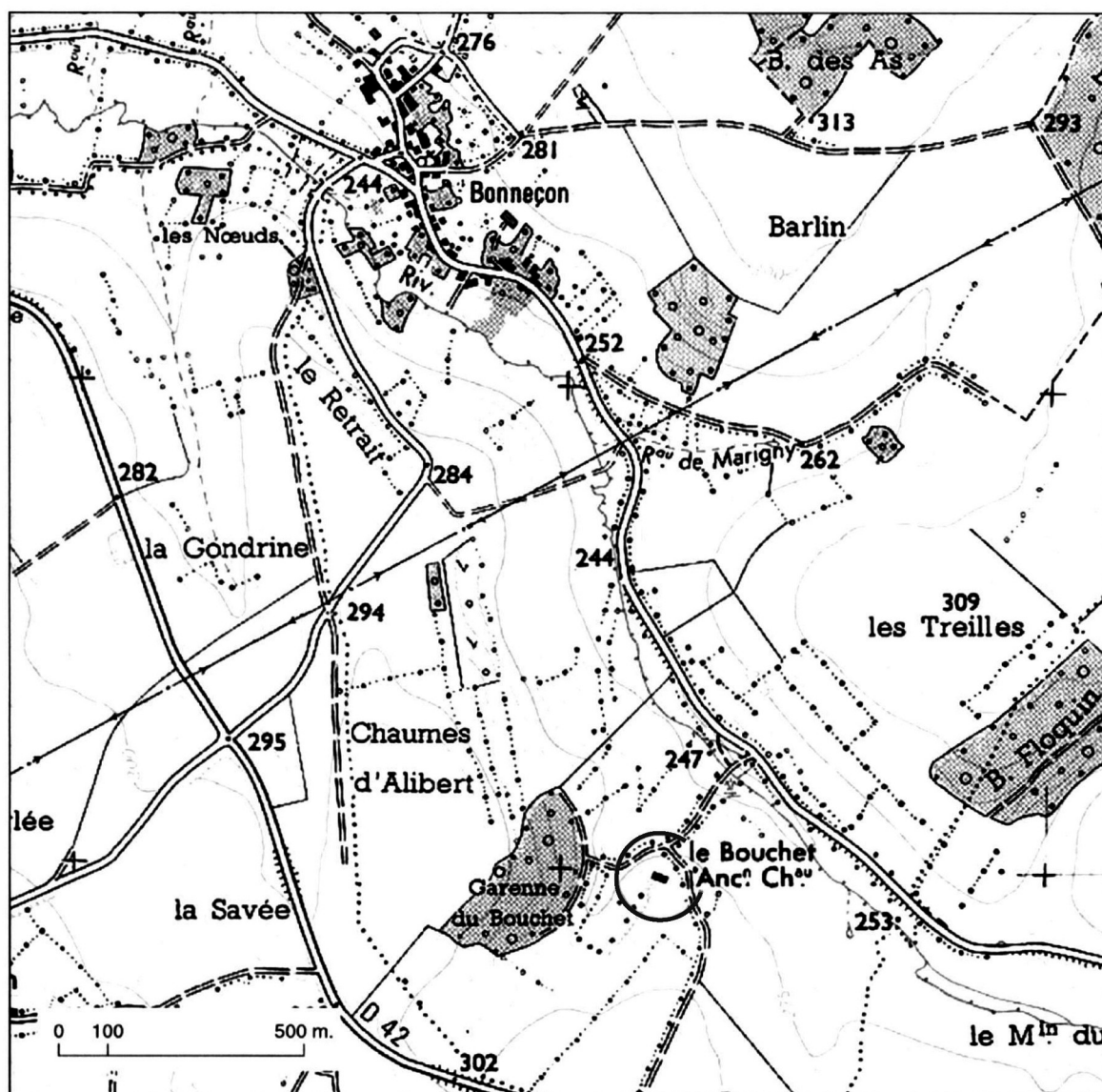
58 NUARS  
Le Bouchet

CHÂTEAU DU BOUCHET

chemin rural dit du Bouchet

Pl. I Localisation.

Extrait de la carte topographique de l'IGN au 1/25000e, 2722 O, agrandie au 1/12500e.



(C) Alain Morelli - Inventaire général - Ministère de la Culture et de la Communication - 2003

Illustration 2: Carte topographique au 1/25 000e

## 1.6 Cadastre avec la localisation de l'opération.

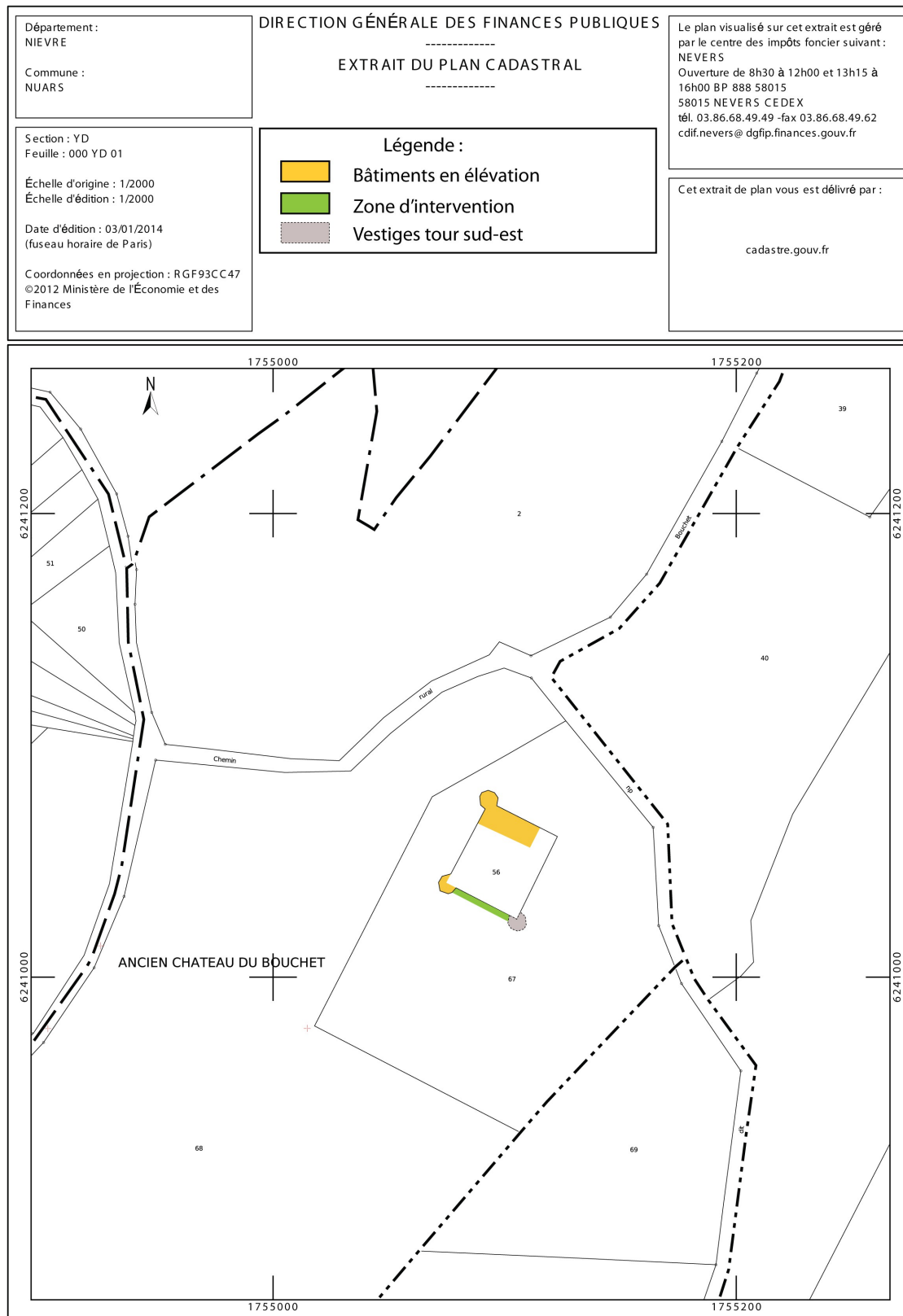


Illustration 3: Cadastre

## 1.7 Documents administratifs



PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE

Arrêté n° 2014/207 du 15 JUIL. 2014  
portant autorisation de sondage.

Le Préfet ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 14-43 BAG du 30 juin 2014 portant délégation de signature à Madame Christelle CREFF-WALRAVENS, directrice régionale des affaires culturelles ;

Vu l'arrêté n° 2014-02 du 1 juillet 2014 portant subdélégation de signature à Monsieur Michel PRESTREAU, Adjoint à la directrice pour les patrimoines, conservateur régional de l'archéologie ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR262014000049, de demande d'opération archéologique arrivé le 26 mai 2014 ;

### ARRÊTE

**Article 1** - Madame Corinne VALLAR est autorisée, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de sondage à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 22 août 2014, sis en :

RÉGION : BOURGOGNE  
DEPARTEMENT : NIEVRE  
COMMUNE : NUARS  
Lieudit ou adresse : Lieudit Le Bouchet  
Cadastre : Section : YD, Parcelle(s) : 56

Intitulé de l'opération : Surveillance Château du Bouchet.  
Programme de recherche : 24 - Naissance, évolution et fonctions du château médiéval.

#### **Article 2 - prescriptions générales**

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

#### **Article 3 - destination du matériel archéologique découvert**

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

#### **Article 4 - versement des archives de fouilles**

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement

*Illustration 4: Arrêté de prescription*

et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

**Article 5 - prescriptions particulières**

L'opération consistera à surveiller les travaux prévus par les propriétaires du château du Bouchet (non protégé au titre des monuments historiques) , prévoyant pour le mois d'août 2014 un assainissement et la restauration de la courtine sud ouest ainsi que la poterne voûtée.

**Article 6** - La directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Madame Corinne VALLAR.

Fait à DIJON, le 15 JUIL. 2014

Pour le préfet de la région Bourgogne,  
et par délégation,  
Pour la directrice régionale des  
affaires culturelles, et par délégation,  
L'adjoint à la directrice pour les patrimoines,  
conservateur régional de l'archéologie



Michel PRESTREAU



## **2 Deuxième section : Détail l'opération et ses résultats**

## 2.1 L'opération et ses résultats

Le Centre de castellologie de Bourgogne est intervenu sur le château du Bouchet durant l'été 2014, à la demande des propriétaires. Une opération de sondages a été menée le long de la courtine sud-ouest afin d'étudier les fondations, les éventuels vestiges et les élévations avant la restauration des murs par les propriétaires.

### 2.1.1 État des connaissances avant l'opération

#### 2.1.1.1 Les connaissances géologiques et environnementales

L'édifice castral se situe à la bordure d'une langue de calcaire à 285 m d'altitude en moyenne (source Géoportail). Les calcaires du Bathonien inférieur sont présents dans le secteur d'après la notice du BRGM de la carte géologique d'Avallon. *Les buttes sont formées de calcaire marneux en minces dalles gélives alternant avec des marnes ocre (Mont Brie, Mont Sabot, le Tartre, etc.)* ; extrait de la notice d'explication de la Carte Géologique, 1/50000ème.

Le site est bordé de pâturages et de champs labourés. A l'est du site se trouve la garenne du Bouchet (voir la Carte topographique au 1/25000e, page 9). Il s'agit d'une forêt de feuillus caducifoliés anciennement destinée à la chasse. L'utilisation du site en tant que ferme durant le XIXème siècle laissa de nombreuses marques dans le bâti (aménagement de murs dans le logis ou percement de la courtine Sud-Ouest). Une représentation de cet environnement a été esquissée par l'artiste Corot en 1842 (voir illustration 5). Le paysage est de type collinaire et le site se trouve en bordure de la vallée de l'Armanche qui est un affluent de la rivière l'Yonne.

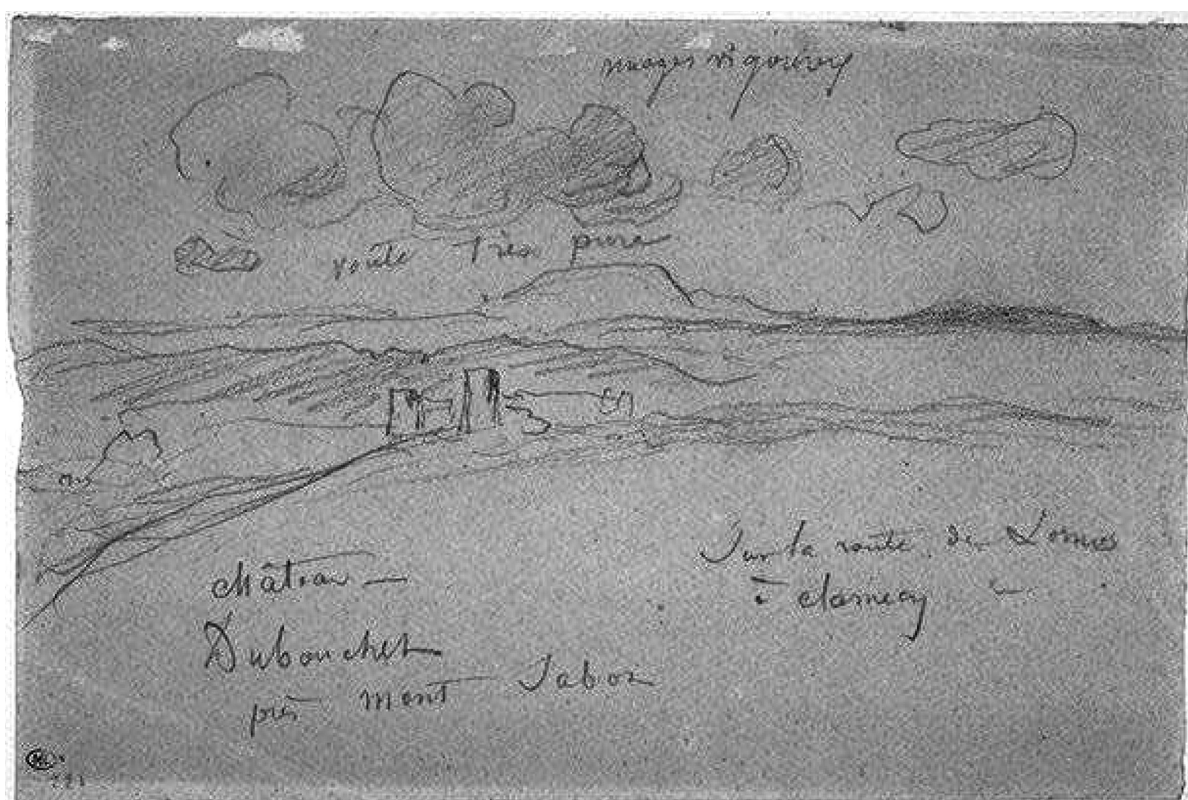


Illustration 5: Château dubouchet sur la route de Lormes à Clamecy, gravure à la mine de plomb de Jean-Baptiste Camille Corot (1842), Paris, Musée du Louvre, photographie : Brigitte Colas.

#### 2.1.1.2 Les informations autour du Bouchet

Une description du château est faite par Georges de Soultrait dans son *Répertoire archéologique du département de la Nièvre*, rédigé sous les auspices de la Société Nivernaise des lettres, sciences et arts, (24 décembre 1874) :

*« Le Château du Bouchet, bâti au XIIIème siècle ou au commencement du XIVème sur un plan carré, flanqué de quatre fortes tours d'angle, talutées à leur base, dans la construction desquelles on remarque des arcs de décharge; deux tours assez bien conservées divisées en deux étages voûtés; courtines épaisses de 2 mètres; chemin de ronde et couronnements détruits. Dans l'enceinte, maison moderne construite sur des souterrains contemporains du château; restes d'une chapelle avec caveau sépulcral; très-bel écusson du XVIIème siècle à une fasce surmontée de trois têtes de léopard (de Laperrière), supporté par deux lions, surmonté d'une couronne de comte et d'un casque avec lambrequins et accompagné de divers emblèmes militaires. »*

Cette description est complète et certains éléments sont identifiables encore de nos jours (le plan carré flanqué de tours, la maison moderne construite sur d'anciens vestiges et aussi un écusson du XVIIème siècle). Il faut remarquer que les tours sont « talutées » à leur base. Dans les années 1999, Bernard Lauvergeon, a rédigé une notice pour les services de l'État.

#### 2.1.1.3 La Notice du Patrimoine de France rédigée en 1999 par Bernard Lauvergeon

Les illustrations 6 et 7 se trouvent aux pages suivantes. Elles présentent un extrait de cette notice.

|                      |                               |                        |
|----------------------|-------------------------------|------------------------|
| Localisation         | : 58                          | Référence : IA58000271 |
| Aire d'étude         | : Tannay                      |                        |
| Commune              | : Nuars                       |                        |
| Lieu-dit             | : Le Bouchet                  |                        |
| Adresse              | : chemin rural dit du Bouchet |                        |
| Titre courant        | : <b>château du Bouchet</b>   |                        |
| Dénomination         | : château                     |                        |
| Appellation et titre | : dit château du Bouchet      |                        |

Cartographie : Lambert2 0705200 2263970

Cadastre : 1986 YD 56

Statut juridique : propriété privée

Protection :

à signaler

Etat de conservation : vestiges

Dossier d'inventaire topographique établi en 1994, 1999 par Bernard Lauvergeon

(c) Inventaire général, 1994

## HISTORIQUE

Datation : 15e siècle (?) , 17e siècle , 19e siècle. .

Auteur(s) :

maître d'oeuvre inconnu.

Commentaire : Fief des seigneurs du Bouchet, le château échut par alliance aux la Tournelle puis aux Saint Aubin avant d'appartenir aux la Perrière : Eglantine du Bouchet, dont la dalle funéraire est conservée dans l'église de Metz-Le-Comte (voir dossier) , fille unique de Guy du Bouchet et veuve d'Etienne de la Tournelle, épousa vers 1357 Guyot de Saint Aubin, seigneur de Chalaux. Gabriel de la Perrière, fils de Claude de la Perrière et d'Anne de Rousset, et sa femme Charlotte de Montmorillon sont seigneurs du Bouchet en 1575. On retrouve la même famille dans la 2e moitié du 18e siècle avec Claude-François de la Perrière, né en 1752, écuyer, seigneur du Bouchet et de la Vergne. Le château, dont les parties les plus anciennes ne paraissent pas antérieures au 15e siècle, était en ruines en 1850 : ses quatre tours massives étaient encore jointes par de hautes et épaisses murailles mais la chapelle contigüe au corps de logis situé au nord était en démolition (archives paroissiales de Neuffontaines) . En 1875 G de Soultrait signalait deux tours assez bien conservées divisées en deux étages voûtés, ainsi qu'une maison moderne construite dans l'enceinte sur des souterrains contemporains du château et les restes d'une chapelle avec un caveau sépulcral. Les deux tours orientales ont été détruites depuis. Le logis, dont le corps central paraît dater du 17e siècle, a été agrandi au 19e siècle, après 1835, et le bâtiment gauche, affecté aux dépendances, a été restructuré en façade et surélevé sans doute à la même époque.

## DESCRIPTION

|               |                               |                   |
|---------------|-------------------------------|-------------------|
| Localisation  | : 58 - Nuars                  | Réf. : IA58000271 |
| Lieu-dit      | : Le Bouchet                  |                   |
| Adresse       | : chemin rural dit du Bouchet |                   |
| Titre courant | : château du Bouchet          |                   |
| Dénomination  | : château                     |                   |

---

**SITUATION** : isolé

**MATERIAUX**

Gros oeuvre : calcaire ; moellon ; enduit ; pierre de taille ; moyen appareil  
Couverture : ardoise

**STRUCTURE**

Vaisseaux et étages : étage de soubassement ; en rez-de-chaussée surélevé

**COUVERTURE** : toit à longs pans ; pignon couvert

**DECOR**

Technique : sculpture  
Représentation : armoiries, cuir découpé, carquois, épée, sabre, bouclier, casque, lion  
armes de la famille de la Perrière supportées par deux lions et accompagnées d'emblèmes militaires ;  
support : façade du corps d'habitation central

**COMMENTAIRE DESCRIPTIF**

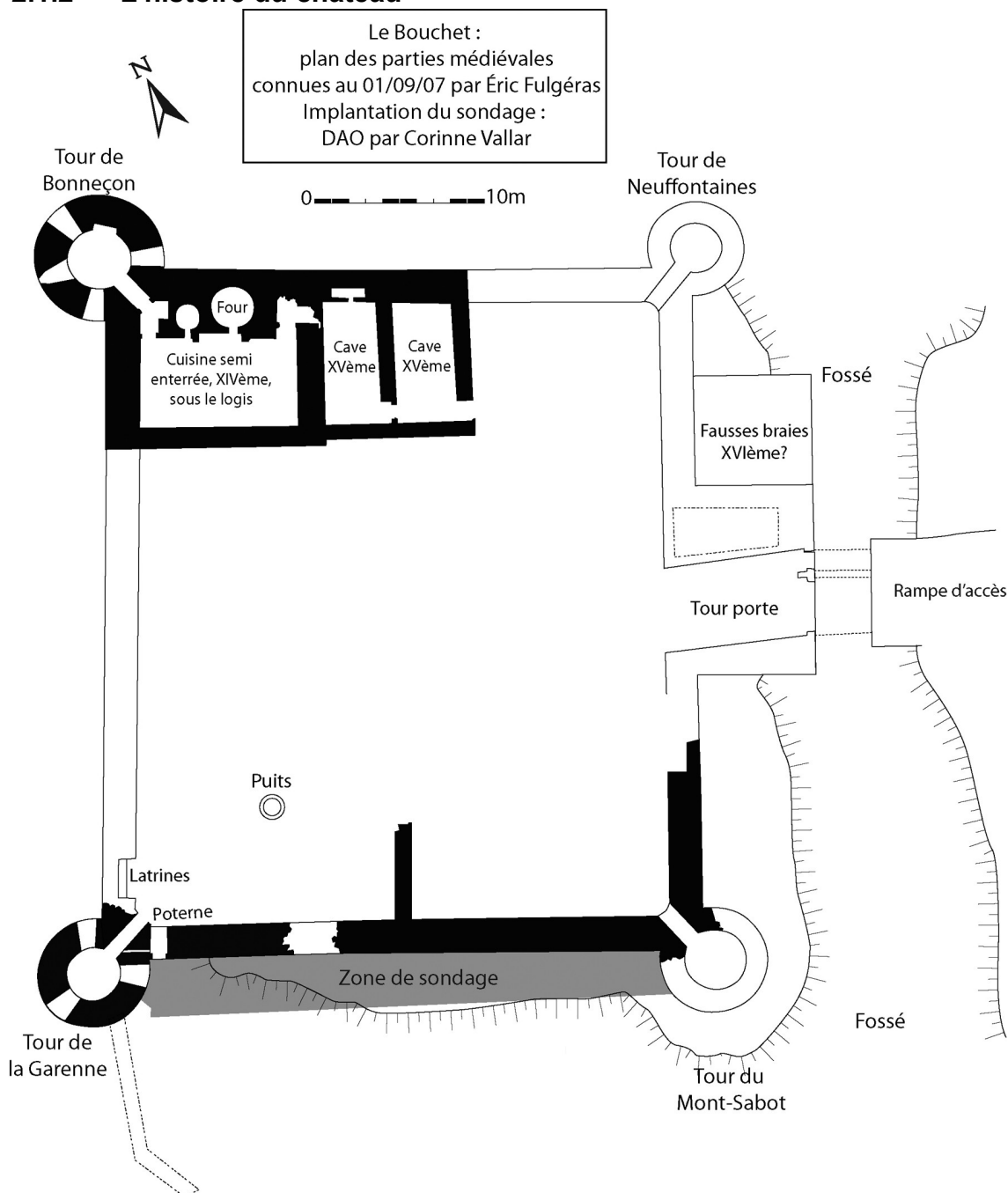
Du château de plan approximativement carré cantonné de puissantes tours rondes talutées ne subsistent que les deux tours orientales, ruinées en partie haute, des vestiges du mur d'enceinte et d'un bâtiment non identifié, au sud, ainsi qu'un bâtiment allongé, au nord ; ce dernier, très remanié, est constitué de deux corps d'habitation situés sous le même toit et flanqués, au même alignement, d'une grange entre deux étables. La façade antérieure du corps central est en moyen appareil de pierre de taille ; un lourd bandeau sépare le rez-de-chaussée du haut comble aveugle.

*Illustration 7: Extrait de la notice du patrimoine, seconde page.*

Cette notice décrit d'un point de vue archéologique et historique le château du Bouchet. Un grand nombre de photographies ont été ajoutées au dossier ce qui permet d'avoir un excellent aperçu de l'édifice. Il est possible de consulter la notice en ligne à l'adresse suivante :

<http://www.culture.gouv.fr/documentation/merimee/PDF/sri26/IA58000271.PDF>

## 2.1.2 L'histoire du château



*Illustration 8: Plan du site par Éric Fulgeras, repris en DAO par Corinne Vallar.*

Le mot « bouchet » (ou buisset ou buyset) est issu du vieux français qui est un diminutif de buis (Godefroy 1880-1895, Tome 1, page 756). Il n'existe pas d'archives mentionnant directement la fondation de l'édifice. Le maître d'œuvre est inconnu, toutefois un travail de recherche d'archives mené par Brigitte Colas en 2011 et complété par les propriétaires (article à paraître) permet de connaître l'histoire de la maison forte.

Le plan (illustration 8) est une version vectorisée du plan du château du Bouchet dressé par le propriétaire Éric Fulgeras, ancien architecte. La zone du sondage est représentée par la couleur grise. Les descriptions des différentes parties des bâtiments ont été faites par les propriétaires. Les pages suivantes présentent une synthèse des références historiques du Bouchet.

Des sources textuelles mentionnent la maison du Bouchet depuis les années 1214 jusqu'en 1824 (voir les extraits de sources page 66). Les sources évoquent des changements de propriété et des événements familiaux (dot, leg ou autre) ou des événements historiques comme en 1508 où le site a été pris d'assaut. La dernière mention est une source iconographique (illustration 5).

Je remercie Brigitte Colas d'avoir accepté de partager le fruit de son travail mené sur l'histoire du château du Bouchet.

Une première mention historique de la maison du Bouchet date de 1214 où il est fait mention d'un sire du Bouchet : Hugues sire du Bouchet et de Pierre-Perthuis (Baudiau 1867). En 1269, Hervieux devient sire du Bouchet et de Pierre-Perthuis (Soultrait, 1873). La maison appartient à Jehanne de Saint-Vérain en 1385 (Chastellux, Lespinasse, 1899) et sera vendue à son fils bâtard Jean (Soultrait, 1873) qui deviendra Jean du Bouchet, écuyer d'écurie du Comte de Nevers (Villenaud, 1890). En 1492, Agnès de Beauvoir de Chastellux hérite du Bouchet (Villenaud, 1890) qui sera le domaine d'Antoine du Follet en 1493 (Chastellux, 1869). Certaines tensions entre les Du Follet et les De Chastellux sont à noter car en 1508 Philippe de Chastellux « *réunit des hommes armés de bâtons, brigandines, piques et arquebuzes envahissent le château du Bouchet, rompent les portes des greniers et emportent à Chastellux tous les grains qu'ils contenaient* » (Lespinasse, 1892).

Entre 1561 et 1632 le Bouchet est la propriété des De la Perrière (Archives Départementales de la Nièvre (ADN antérieures à 1790, 1897, Fichier de Flamare, 1891). D'après Éric et Pascale Fulgeras (article à paraître) « *Gabriel de la Perrière, lieutenant général du Nivernais, a vu la possibilité de faire pièce aux protestants en bordure de l'axe La Charité-sur-Loire, Vezelay. La tradition veut qu'alors le Bouchet ait servi de prison.* »

Quelques propriétaires différents se succèdent jusqu'en 1777 où la mention d'un moulin au Bouchet prouve que le domaine n'a plus de vocation guerrière ou carcérale (ADN antérieures à 1790, Flamare, Tome II. Série B, 1897). Enfin, dès 1789, le Bouchet est décrit comme étant en ruines.

Les propriétaires dressent aussi l'historique du site pour la période contemporaine : *A la suite de la révolution et pendant une cinquantaine d'années, les bâtiments du château, comme de la basse-cour et son église paroissiale servent de carrière pour la construction des maisons des villages voisins lors de l'essor de la paysannerie de ce début du XIXème siècle. Une ferme est installée dans les ruines en 1843, mais n'était plus habitée depuis 1914, lorsque nous l'avons acquise en 1993* (Fulgeras, article à paraître).

### **2.1.3 Stratégie et méthodes mises en œuvre**

Les propriétaires ont émis le souhait de mettre en place une surveillance archéologique lors de leurs travaux de restauration. Ce sont donc des motivations conservatoires qui sont à l'origine de ces travaux. Monsieur et madame Fulgeras sont conscients de l'intérêt historique et archéologique de leur domaine et ont demandé au Centre de Castellologie de Bourgogne de suivre les travaux de dégagement des bases des murs de la tour de la Garenne, du mur d'enceinte Sud-Ouest avec son talus et sa poterne.

#### **2.1.3.1 Les informations préexistantes : les prospections**

La carte (illustration 9, page 20) indique les recherches géophysiques réalisées en 2005. La stratégie du sondage mise en œuvre a été menée en avril 2005 par B. Bonnefoy et al,

lors de la rédaction du rapport de « *Stage d'instrumentation en géophysique au château du Bouchet (Nièvre)* » dans le cadre d'un master Recherche IPGP-Paris 7. Le but de ce stage était de retrouver d'éventuels vestiges médiévaux en profondeur avec des moyens de détection géophysiques c'est-à-dire non destructifs que sont la prospection électrique, gravimétrique et magnétique. La carte de résistivité électrique a été établie sur une partie de la zone sud de la muraille Sud-Ouest.

La carte de résistivité électrique se situe ci-dessous, illustration 10. L'axe des Y correspond à la courtine Sud-Ouest, sans plus d'information. Il n'a pas été possible de connaître exactement la localisation du sondage par rapport à la courtine.

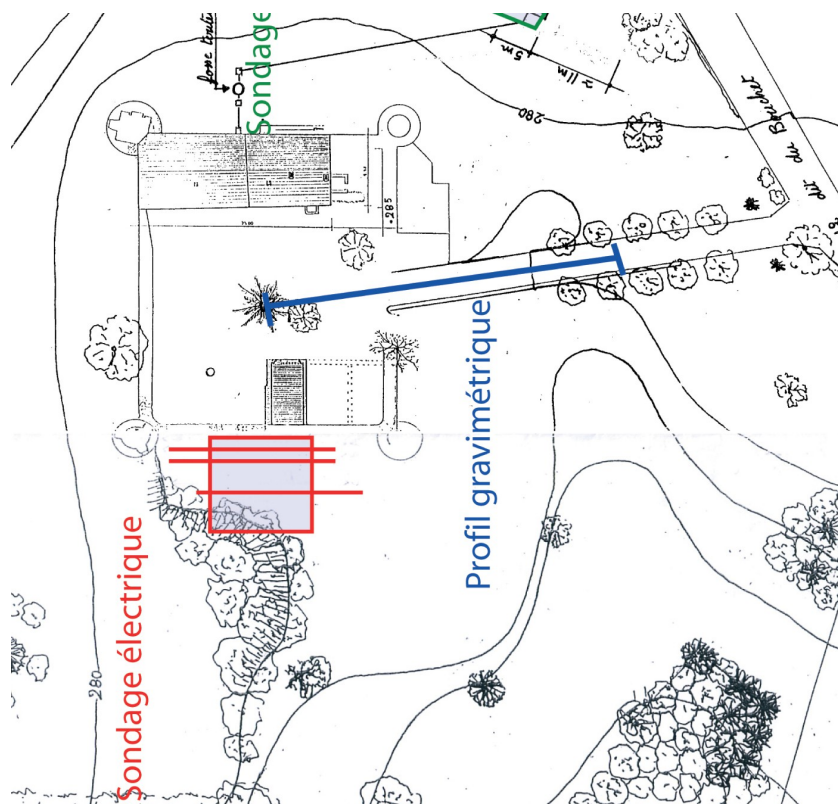


Illustration 9: Plan d'ensemble extrait du rapport de « *Stage d'instrumentation en géophysique au château du Bouchet (Nièvre)* », (B. Bonnefoy et al.)

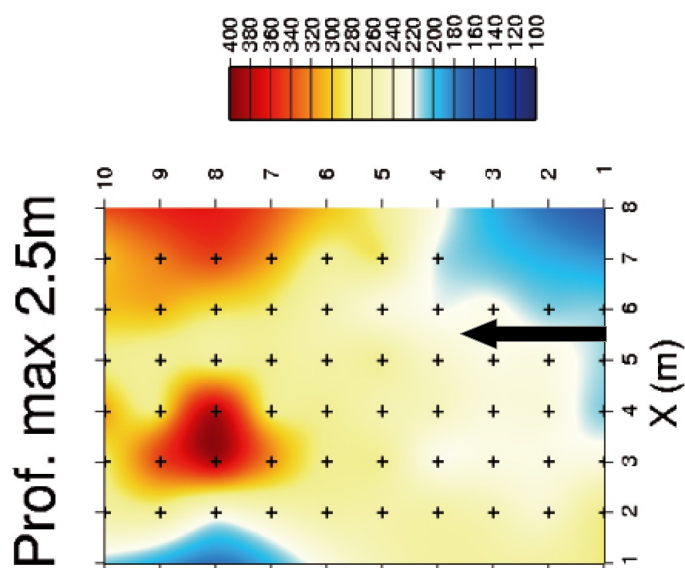


Illustration 10: Carte de résistivité électrique, (B. Bonnefoy et al.)



Les sondages électriques ont permis de descendre à des profondeurs allant de 1,50 m à 2,50m. Sur ces enregistrements le nord se situe au niveau 1 des X et des Y. Les secteurs avec la plus faible résistivité électrique sont les zones en bleu ( $Y < 5$ ) ou en jaune par opposition aux zones rouges qui ont une forte résistivité (7 sur les Y).

Ces variations ont été interprétées comme étant liées à la nature de la roche mère et non à la présence de vestiges archéologiques. La seule linéation remarquée est pointée par la flèche noire (illustration 10) et est interprétée comme une variation de la profondeur des couches naturelles ou comme un fossé remblayé à 6 m du mur (de X).

### 2.1.3.2 Méthodes

L'objectif de l'opération était de procéder au décapage de l'angle de la tour de la Garenne et de la courtine Sud-Ouest. Dans cette optique, les fondations ont été dégagées sous la surveillance des bénévoles du CeCab. La présence supposée d'éventuelles douves se trouvant à proximité de la courtine n'a pas été mise en évidence par le présent sondage.

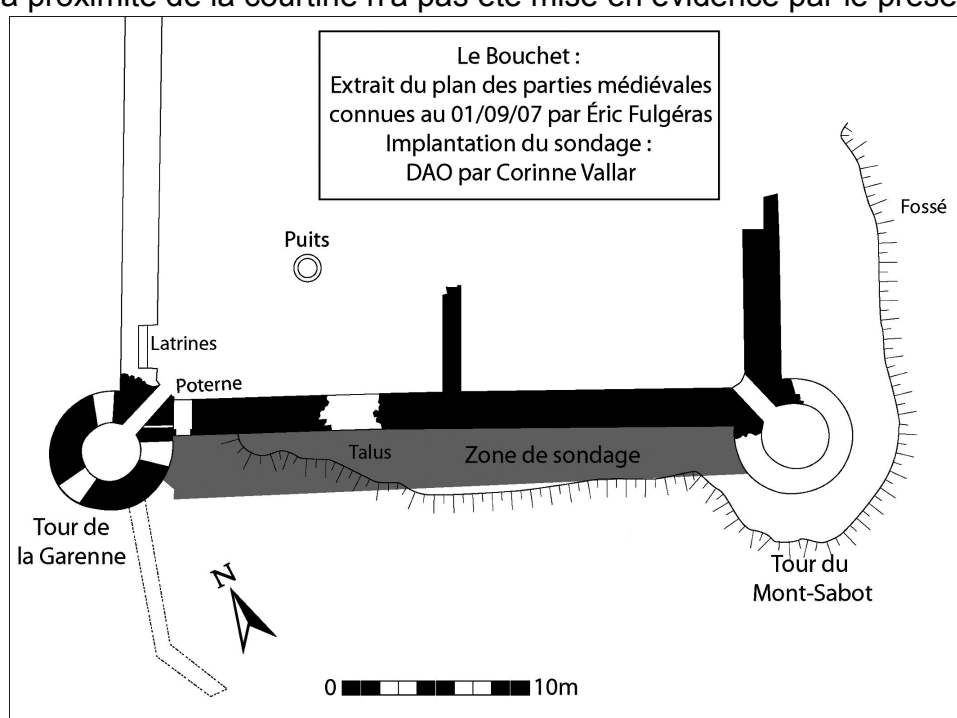


Illustration 11: Extrait de carte (Dessin É. Fulgeras, DAO C. Vallar)

Les méthodes employées ont consisté à un décapage à l'aide d'une pelle mécanique de 13 tonnes avec un godet sans dents d'une largeur de 2 mètres. Trois personnes étaient en permanence présentes lors du décapage. L'épaisseur de la terre végétale est irrégulière car un talus se situe à proximité des murs (voir illustrations 11 et 12).

La présence de ce talus recouvrait une partie du parement de la muraille. La contrainte topographique ainsi que la présence d'arbres (à gauche de la figure 8) et d'une carrière d'extraction de pierres n'a pas permis de procéder à un décapage perpendiculaire par rapport à l'axe de la courtine. Ces éléments ont motivé la décision de décaper le secteur



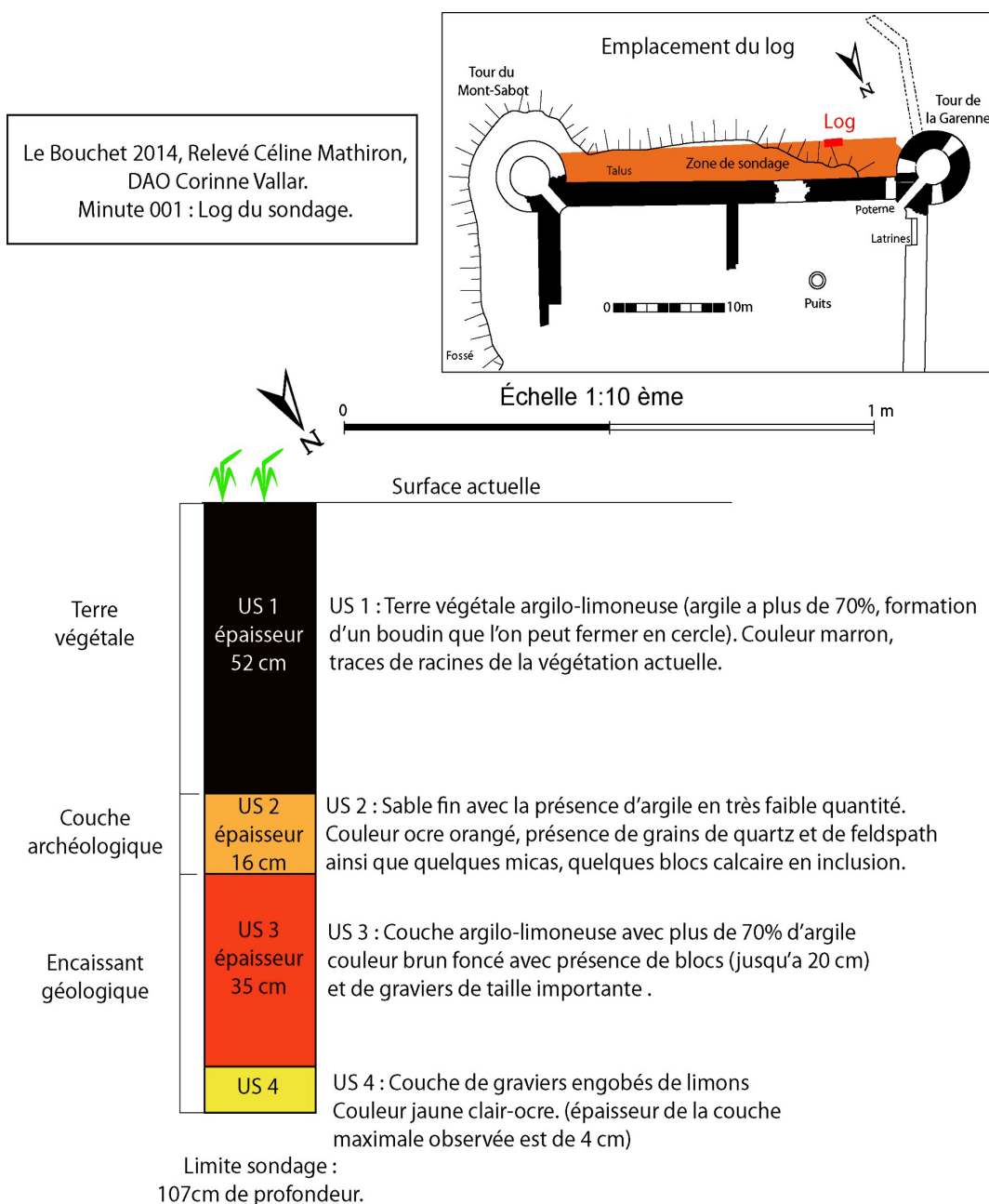
*Illustration 12: Vue du sondage avant les travaux. La tour visible est la tour de la Garenne. Les échafaudages présents ont été une contrainte supplémentaire lors du décapage à la pelle mécanique. La flèche blanche pointe la portion de muraille qui a été restaurée en priorité. (Cliché C.V.)*

en partant de l'angle de la tour de la Garenne et en reculant progressivement. Rapidement les couches géologiques ont été mises en évidence.

## 2.2 Description archéologique

Le sondage a révélé les fondations de la tour de la Garenne et de la courtine sud. Les objectifs ont donc été atteints et vont permettre aux propriétaires d'effectuer leurs travaux de restauration. La présence d'éventuelles douves n'a pas été confirmée. La roche géologique se situe en effet sous la terre végétale et un niveau intermédiaire apparaît de façon irrégulière (voir illustration 13).

### 2.2.1 La stratigraphie



**Illustration 13: Log du sondage, (Dessin C. Mathiron, DAO C.V.)**

La première couche est composée de terre végétale. L'épaisseur de cette unité stratigraphique (US) est épaisse sur 52 cm (illustration 13). L'ensemble du mobilier issu du sondage a été découvert dans cette US. La couche de terre végétale a été remaniée. La présence d'un talus le long de la courtine est liée aux aménagements contemporains. Ceci est le vestige du passé agricole des ruines du Bouchet lors de la transformation du site en ferme. De nombreux fragments de terre cuite architecturale d'origine contemporaine ainsi qu'une bâche en plastique et une chaussure ont été trouvés. De même, quelques fragments de tuiles à crochets ont été découverts (une dizaine). Il a aussi été découvert deux blocs architecturaux, des fragments de céramique et de verre (voir partie sur le mobilier).

Directement sous ce niveau de terre végétale, une couche de couleur ocre-orangée avec un niveau de graviers et quelques blocs calcaires a été remarquée. Malheureusement cette couche n'a pas livré de mobilier ou de charbon. Les sédiments qui la composent sont en majorité du sable fin avec de l'argile en faible quantité. Cette couche contient aussi



quelques micas, du quartz et des feldspaths en grains. Elle mesure à son maximum 16 cm d'épaisseur. En l'absence d'indices clairs, il est pour l'instant, difficile d'attribuer à cette strate une interprétation précise. On peut seulement supposer que cette US est un vestige d'une phase de construction ou de destruction de l'édifice. En effet, après son abandon au XVIIIème siècle, le château du Bouchet a été utilisé comme une carrière de pierres.

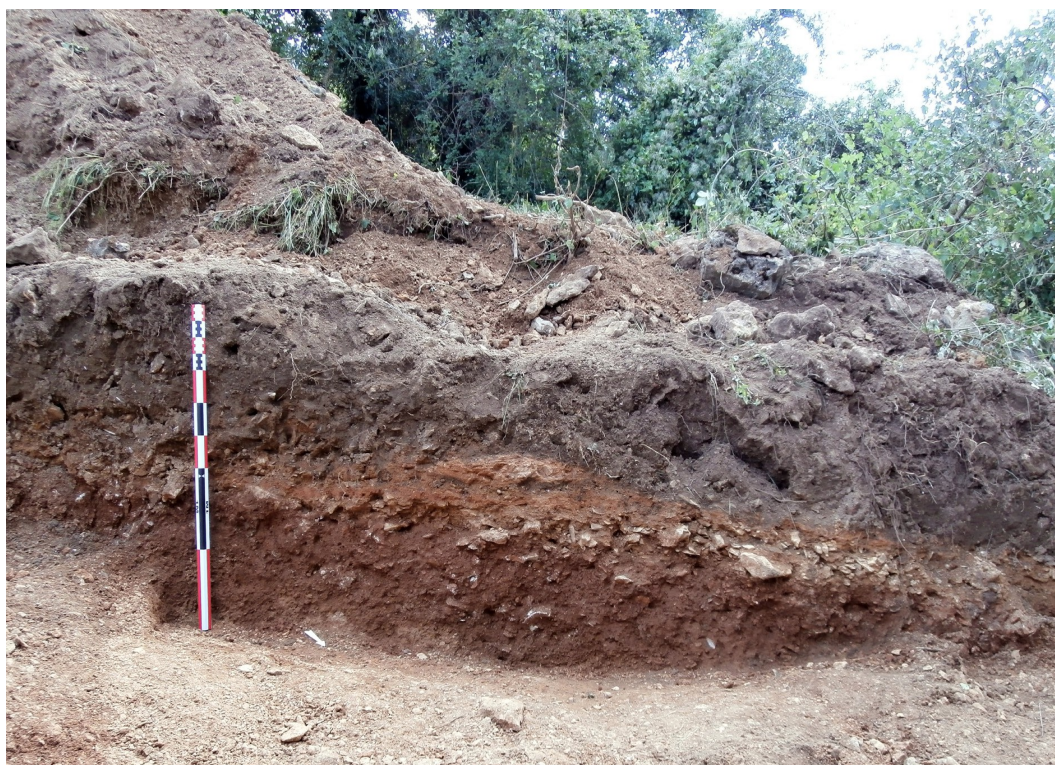
L'US 3 fait partie du rocher naturel. Il s'agit d'une couche argilo-limoneuse (argile là aussi à plus de 70%) de couleur brun foncé avec des graviers et des blocs calcaires. L'épaisseur de cette US a été remarquée sur environ 35 cm de profondeur. Il n'y a pas de mobilier associé à cette US.

La dernière US mise au jour est une couche de sédiments jaune-clair ocre. Elle est composée de graviers engobés de limons. Cette couche a été observée sur 4 centimètres d'épaisseur. Il n'y a pas d'indices anthropiques dans cette strate qui semble être liée à la géologie du secteur. (voir illustrations 14 et 15)

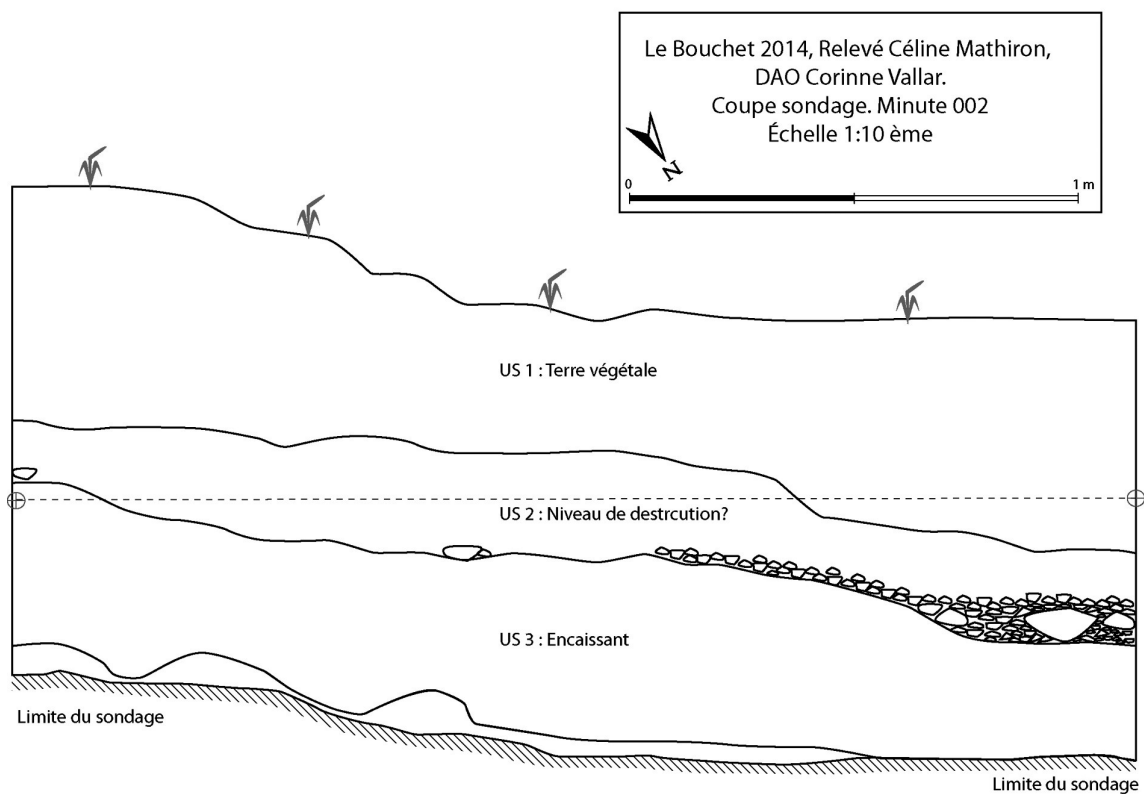
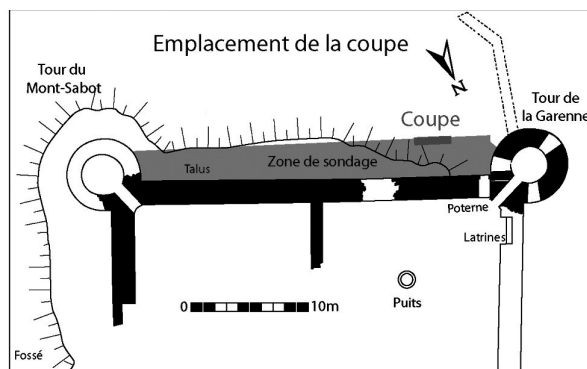
Ainsi, la stratigraphie du Bouchet, pour cette phase de sondage, se résume à quatre unités que sont la terre végétale (US 1) qui recouvre directement un niveau de construction ou destruction (US 2) et qui repose (comme l'ensemble de l'édifice pour cette partie sud) sur le substrat (US 3 et US 4). Les niveaux d'occupation sont absents de l'emprise du sondage. Le tableau 1, ci dessous, représente la synthèse de la stratigraphie.

|                                               |
|-----------------------------------------------|
| US 1 = Terre végétale                         |
| US 2 = Niveau de construction / destruction ? |
| US 3 = Substrat                               |
| US 4 = Substrat                               |

*Tableau 1 : Diagramme synthétique de la stratigraphie.*



*Illustration 14: Photographie de la coupe (cliché C.V.)*



*Illustration 15: Relevé de la coupe stratigraphique. (Dessin C. Mathiron, DAO C.V.)*

## 2.2.2 Le Fait 1

### 2.2.2.1 Description



*Illustration 16: Vue partielle de la coupe du Fait 1, moitié nord (cliché C.V.).*



*Illustration 17: Vue partielle de la coupe du Fait 1, moitié sud, (cliché C.V.).*

Le Fait 1 est un mur construit en pierres sèches se situant à proximité de la tour du Mont-Sabot. Il n'était pas connu lors du sondage et a été dégagé avec l'aide de la pelleteuse puis à la main. Le Fait 1 est recouvert par l'US 1 (la terre végétale) et se situe dessus un mélange de limons et de blocs calcaires reposant sur le rocher naturel. L'US 2 n'est pas présente ici et le rocher naturel se situe à une quinzaine de centimètres de profondeur. Un bloc architectural est réemployé dans ce mur (bloc le plus à gauche de l'illustration 15). Ce bloc présente des traces de layage (Douliot, page 447, 1862 et Bessac, 1993). Les autres blocs sont des éléments qui proviennent de la destruction des tours ou de la courtine car ils correspondent au module de blocs employés dans la courtine. Les pierres sont assemblées les unes contre les autres sans mortier pour les maintenir en place. Un angle est présent dans ce mur où la principale partie (celle qui est parallèle à la courtine) mesure 2,50m pour 40 centimètres de large et le décrochement vers la tour du Mont-Sabot mesure 1,5 m de long (illustration 19, page 28).

2.2.2.2 Interprétation

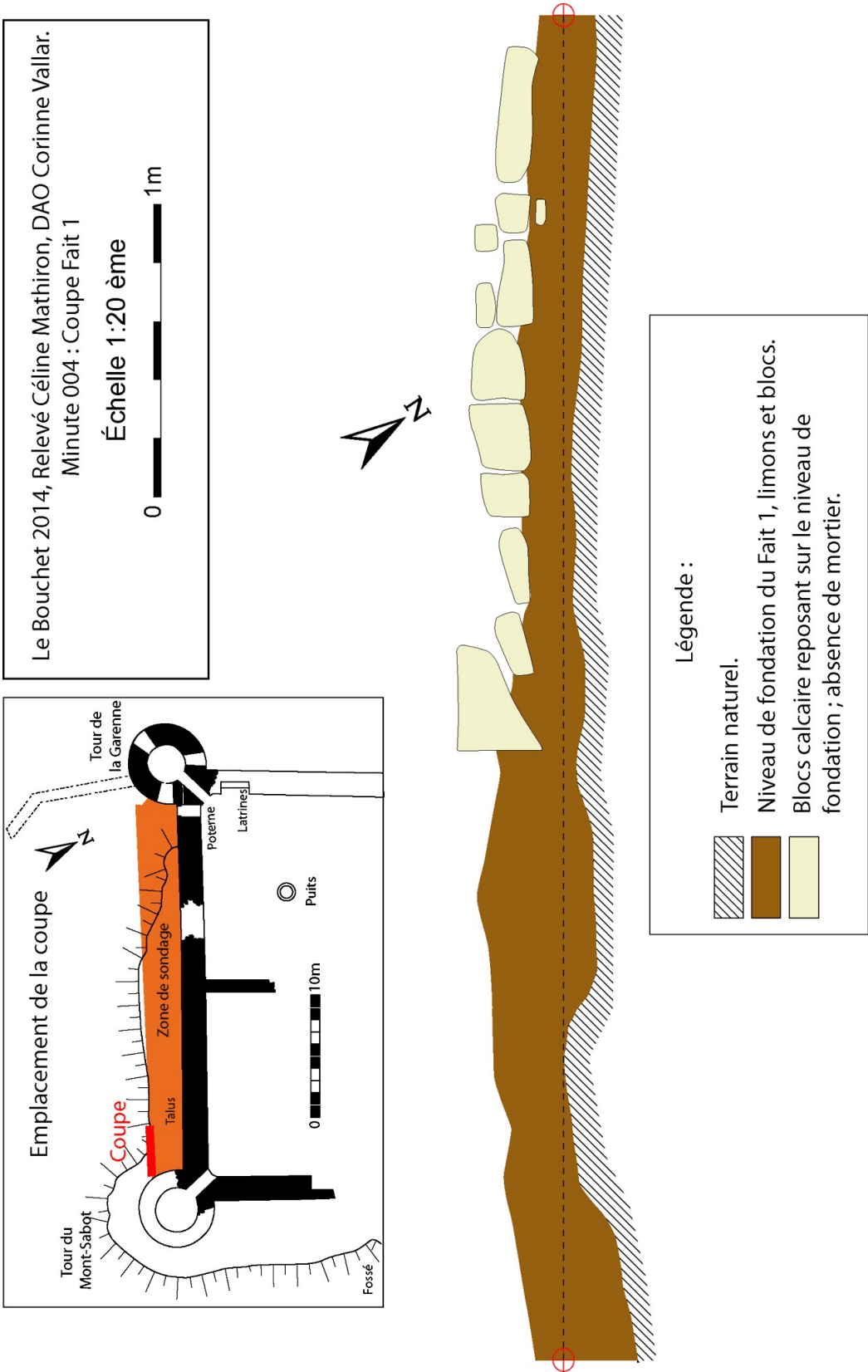
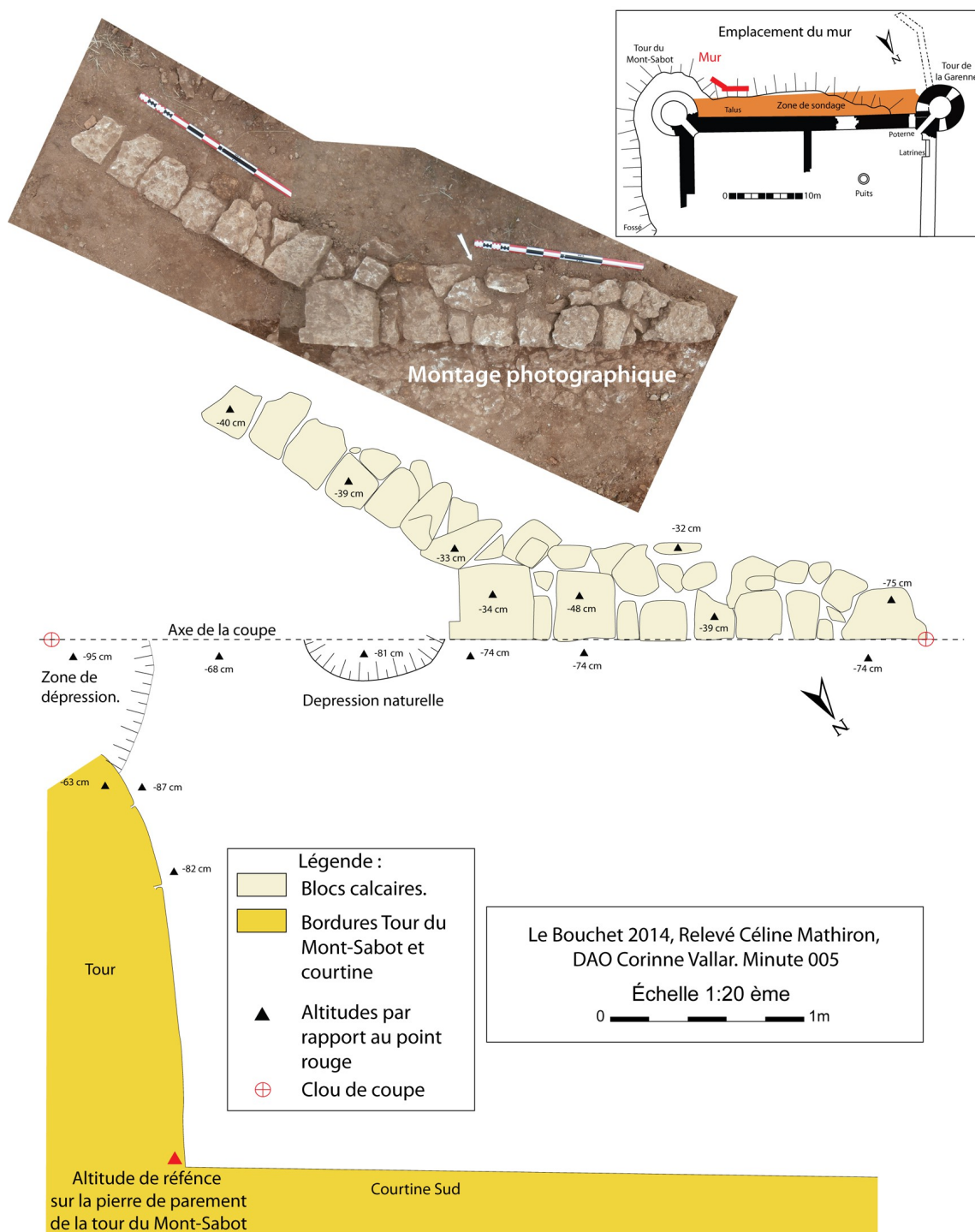


Illustration 18: Relevé en coupe du Fait 1





**Illustration 19: Relevé en plan du Fait 1**

L'aménagement très rudimentaire de ce Fait 1 laisse penser qu'il ne s'agit pas d'une construction destinée à durer dans le temps. Il a été mis en place à une période récente. L'attribution fonctionnelle du mur est difficile en l'absence de mobilier associé à cette structure. Néanmoins, si cet élément n'est pas un vestige d'abri pour le bétail (absence de trous de fixation dans la courtine) alors l'hypothèse de la stabilisation du terrain (pour former un niveau régulier) reste la plus probable. Ce mur a été recouvert par les sédiments à une époque proche (terre végétale remaniée). En effet, quelques fragments de tuiles contemporaines et des piquets en bois (pour garder le bétail ?) se trouvaient associés. Les pages précédentes présentent des photographies et des relevés de ce Fait 1 (illustrations 16-17-18-19).



## 2.2.3 La poterne

### 2.2.3.1 Description

L'ouverture de la poterne mesure 90cm de large pour 1,75m de hauteur utile et 2m pour la hauteur conservée sous voûte. Les dimensions estimées de l'ancienne porte de la poterne devaient être de 1,90m pour 1m de large. Les gonds de cette porte mesurent en moyenne 6cm. La fente de la herse mesure 9,5cm d'épaisseur. Il est estimé que la herse mesurait entre 2,50m de haut et 1,20m de large. La poterne est voûtée en berceau surbaissé d'après l'arc encore en place du côté interne du château (illustration 20). D'après l'aspect du mortier (sable et cailloutis fin et blanc), l'ensemble a été aménagé dans la courtine préexistante assemblée au mortier orangé avec cailloutis et sable de grosse dimension (illustration 21). L'illustration 21 est un relevé pierre à pierre d'après des photographies redressées par Guy Charleux.



*Illustration 20: Vestiges de la voûte de la poterne (cliché C.V.)*

### 2.2.3.2 Interprétation

L'ensemble de la poterne apparaît être construit en une fois car le mortier est homogène pour les parties conservées. La proximité de cette ouverture (moins d'un mètre) avec la bouche à feu de la tour de la Garenne suggère que les deux éléments fonctionnaient ensemble. En effet, elles sont garnies du même mortier et l'angle de visée de la bouche à feu protège l'ouverture de la poterne. Ceci nous permet d'avancer une datation aux alentours du XVI<sup>ème</sup> siècle.

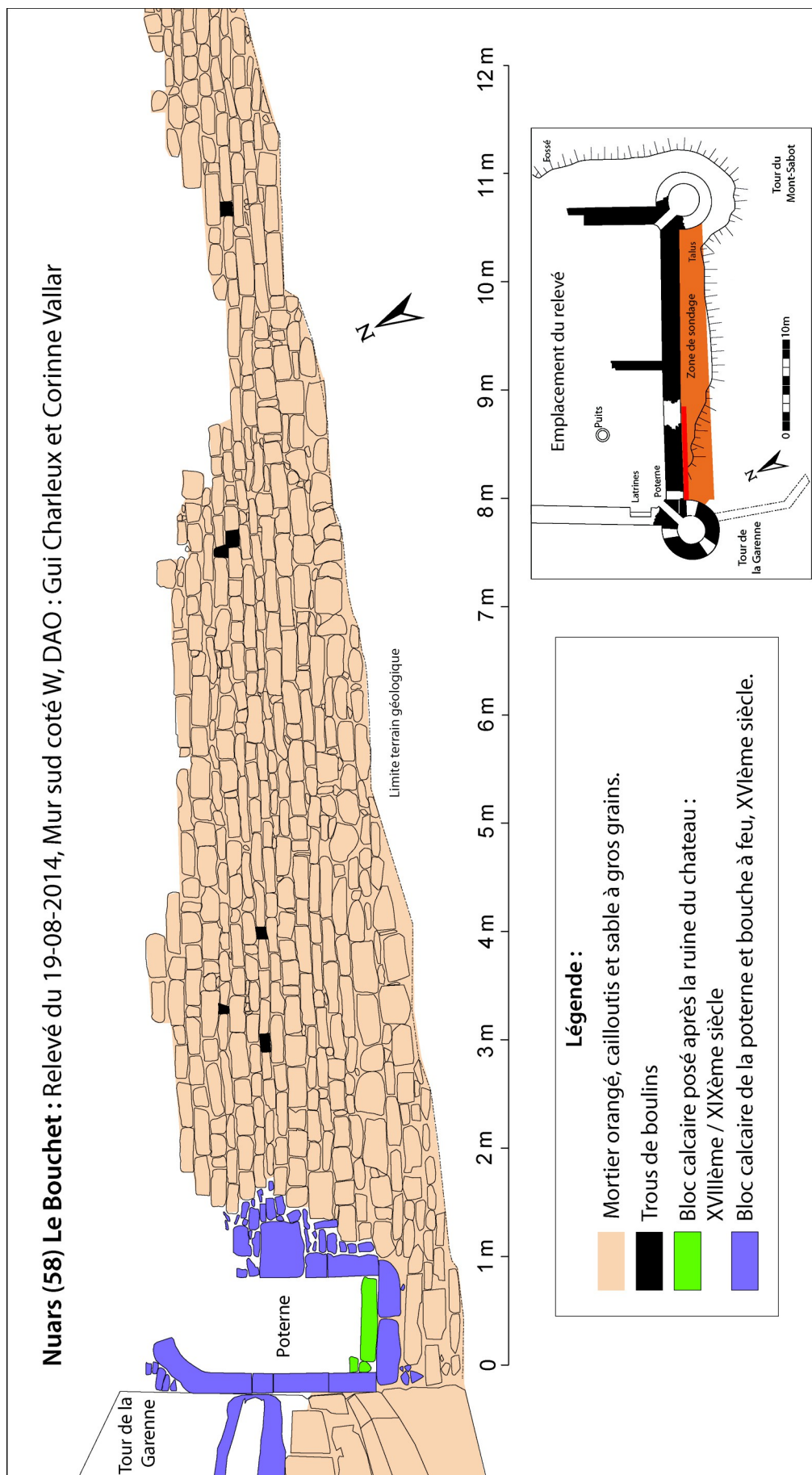
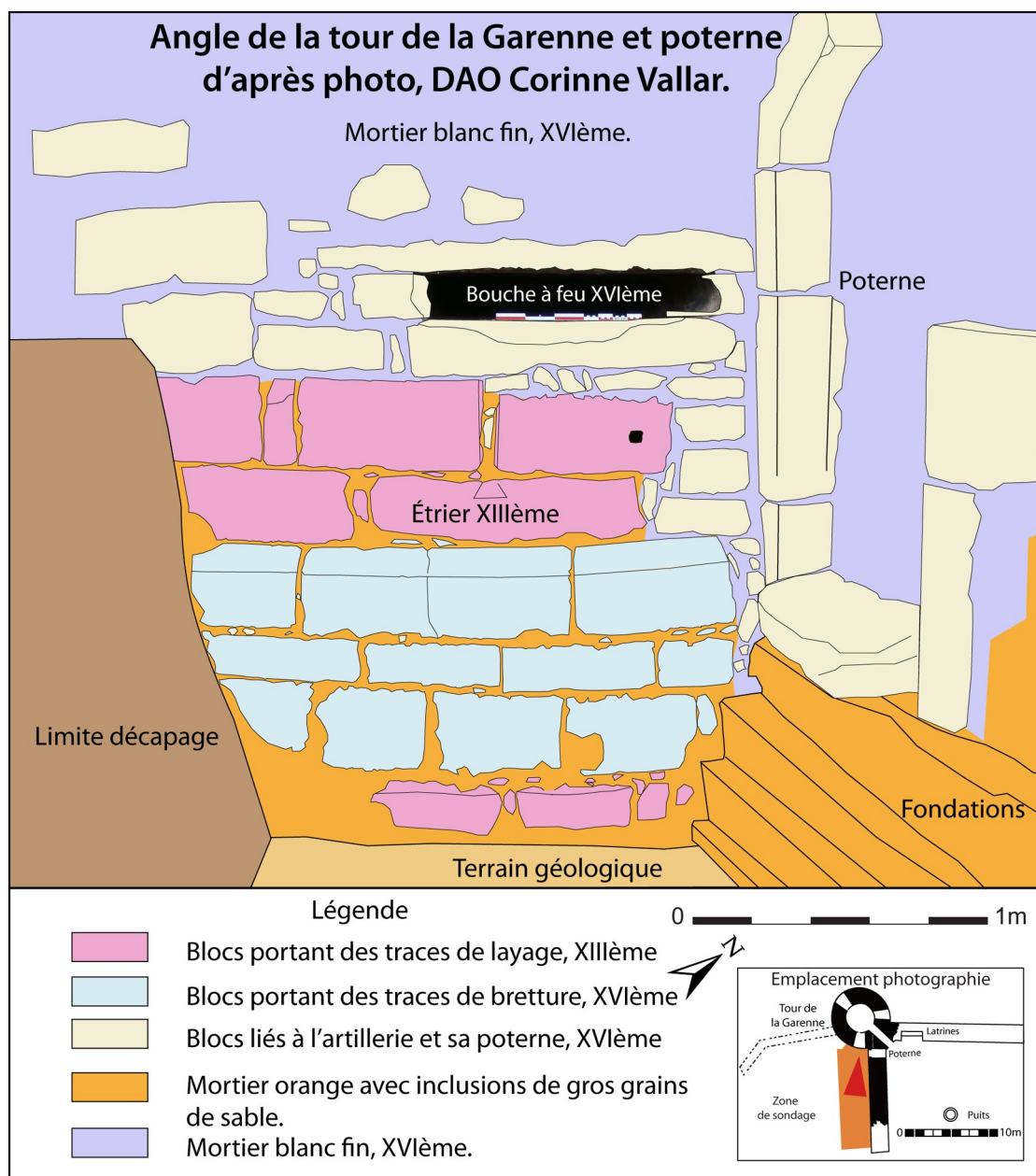


Illustration 21: Relevé pierre à pierre de la poterne et de la partie ouest de la courtine sud, (DAO G. Charleux et C. Vallar)

## 2.2.4 L'angle de la tour de la Garenne

### 2.2.4.1 Description

Le décapage au pied de la tour de la garenne a permis de mettre en évidence les fondations de l'angle de la tour de la Garenne avec sa poterne. L'illustration ci-dessous est un dessin d'après photographie de cette zone avec l'interprétation des éléments bâtis.



*Illustration 22: Analyse du bâti de l'angle de la tour de la Garenne, d'après photographie, (DAO C.V.).*

L'angle de la tour de la Garenne ne nous permet pas de procéder à l'analyse du bâti de l'ensemble de cette tour. Toutefois, cet angle comporte quelques éléments qui permettent de voir un certain enchaînement chronologique.

Une partie des fondations de la tour a été dégagée mais la présence d'un échafaudage n'a pas permis de décapier la partie située la plus à gauche de l'illustration 22. Le premier

ressaut de fondation est posé sur le terrain géologique. Les blocs de couleur bleu clair représentent la base de la tour et s'étendent sur trois assises dans la maçonnerie. Ces blocs sont de grande taille car le plus long (celui qui se situe au centre) mesure 91cm pour une largeur de 28cm. Ils comportent des traces de brettage (Bessac, 1993). La base d'une archère à étrier apparaît à 116cm depuis le sol. Cet étrier est conservé sur 33cm de haut et se situe à 90cm de l'angle de la tour. La base de l'ouverture en étrier mesure 11cm et l'écartement de l'archère mesure en moyenne 5cm. Au dessus de ces blocs une bouche à feu a été installée. Cet élément architectural remplace l'archère. L'ouverture de la bouche à feu mesure 103cm de long pour une hauteur de 17cm. Cet élément défensif est proche de l'ouverture de la poterne car elle se situe à 17cm de l'angle. Les deux éléments (la bouche à feu et la poterne) sont recouverts du même type de mortier de cailloutis et sables fins et de couleur blanche.

#### *2.2.4.2 Interprétation*

Les assises de fondation n'ont pas été datées. Les blocs de pierre colorés en rose représentent les éléments de parement de la tour de la Garenne qui seraient les ultimes représentants d'une phase de construction médiévale, d'après l'archère à étrier (Mesqui, 1993, p. 271 et 272) et les traces d'outils de layage (traces d'un marteau taillant, Bessac, 1993) datés du début du XIII<sup>ème</sup> siècle. Cette phase semble être la plus ancienne. Il s'ensuit une première phase de reconstruction (blocs bleu clair) avec ce qui s'apparente à une réfection du parement. L'archère à étrier semble avoir été conservée lors de cette phase.

Des blocs (en bleu clair sur l'illustration 22) comportent des traces d'outils (de brettage : traces d'un marteau taillant avec des dents) qui datent du XVI<sup>ème</sup> siècle (Bessac, 1993). Ces blocs ont été recouverts d'un mortier orange avec des inclusions de cailloutis et de sable grossier. Ce mortier semble aussi recouvrir les assises des fondations de la tour et de la courtine.

Une dernière phase de construction est visible avec la présence d'un mortier comportant des cailloutis plus fins et de couleur blanche. Ce mortier est en relation avec l'aménagement de la poterne (XVI<sup>ème</sup>) et de la bouche à feu (XVI<sup>ème</sup>). En effet, les angles de tir de la bouche à feu protègent l'accès à la poterne. La bouche à feu est installée à la place de l'archère à étrier, devenue obsolète suite aux progrès de l'armement.

### **2.2.5 La courtine**

#### *2.2.5.1 Description*

La courtine sud mesure 28,28m de long. Elle est conservée sur une hauteur d'environ 3,60m. La prise de cotes de profondeur au niveau du premier ressaut de fondation nous permet de dire qu'il existe un pendage de 1,89m entre la Tour de la Garenne et la tour du Mont-Sabot. L'épaisseur du mur de la courtine est irrégulière (entre 2,12m et 2,28m). L'épaisseur du mur vers les extrémités est de 2,28m (tour du Mont-Sabot) et a tendance à s'affiner vers la centre : environ 2,12m. Des trous de boulins ont été repérés sur le terrain et lors du dessin d'après photographie des pierres du mur. Ils sont représentés en zone grise sur l'illustration 23.



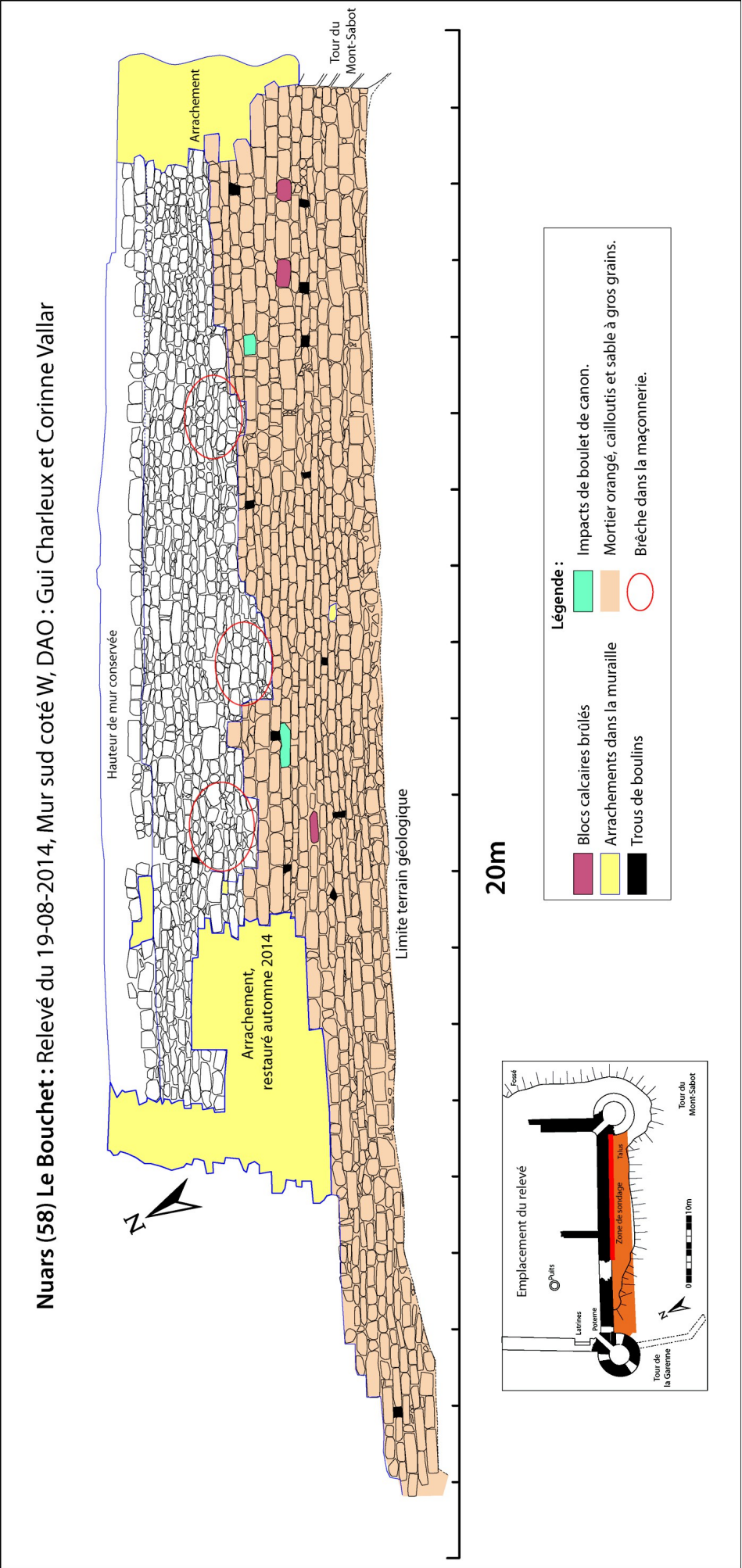


Illustration 23: Relevé de la partie est de la courtine sud, (DAO G. Charleux et C. Vallar)

Deux niveaux de mortiers ont aussi été détectés lors du sondage. Un mortier grossier et de couleur orange se situe dans les parties inférieures de la courtine. Un prélèvement de charbon a été fait vers le milieu de la courtine (à l'Ouest de l'illustration 23), sur l'assise de fondation. Il sera analysé si les finances du CeCab le permettent. Un mortier fin et blanc se situe dans les niveaux supérieurs.

Les blocs situés dans les parties inférieures reposent sur une assise de fondation liée avec ce même mortier grossier de couleur orange. L'assemblage des blocs est homogène avec des lits de maçonnerie réguliers. Les blocs de parement du mur fourré mesurent entre 20 et 40 cm de long en moyenne.

Certaines brèches sont visibles dans le parement de la courtine. Ces brèches (cercles rouges sur les illustrations 23 et 25) sont les témoins de différentes phases de reconstruction suite à des effondrements. Les blocs qui combrent ces brèches ne reprennent pas la régularité du lit de maçonnerie, ils sont aussi de taille plus modeste. Ces réparations ont été effectuées avec des blocs disposés irrégulièrement sans respect pour l'aspect régulier des assises d'origine. Le mortier qui relie ces réparations est de couleur blanche et comporte en inclusion des cailloutis et sables fins. Il est similaire au mortier de la poterne. Un percement a été aménagé vers le centre du mur. Il a été provoqué par diverses phases de destruction et l'installation de la ferme.

#### *2.2.5.2 Interprétation*

Une première phase de construction repose sur une assise de fondation. Les blocs ont été disposés de manière régulière avec un mortier de couleur orange proche de celui de l'illustration 22. Les mortiers orangés sont à priori similaires dans leur aspect visuel. Il n'est pas possible de dire que ces deux mortiers sont contemporains en l'absence d'analyse pétrographique et géochimique.



*Illustration 24: Impact de boulet de canon, coté tour Mont-Sabot. (cliché C.V.)*

Les restaurations successives des brèches avec un mortier fin de couleur blanche pourraient traduire la présence de plusieurs phases de reconstruction d'époque tardive

(XVI<sup>ème</sup> ou XVII<sup>ème</sup> siècle). La différence entre le mortier orange en bas de la maçonnerie et le mortier blanc dans les niveaux supérieurs pourrait aussi être expliquée par un besoin différent en type structurel de mortier. Un mortier plus grossier et résistant pour les niveaux inférieurs et un mortier plus léger pour les niveaux supérieurs.

L'irrégularité des réparations et des blocs eux-mêmes pourrait être expliquée par la nécessité de reconstruire rapidement. Les brèches ont été probablement ouvertes par l'artillerie. En effet, des impacts de boulets de canons ont été relevés (voir les illustrations 23, 24, 25 et 27). La forteresse de Nice présente le même genre d'impact sur le parement de la courtine (Bernardi et Geist, 2003-2004, page 37). De nombreux assauts ont sans doute été menés lorsque le château du Bouchet a été converti en prison du Roi lors des Guerres de Religion. Deux blocs du parement présentent aussi des traces de feu (illustration 23, blocs de couleur mauve).

La semelle de fondation s'étend sur plusieurs niveaux. Ce sont quatre assises en direction de la tour de la Garenne qui ont été comptées (illustration 26). Un niveau d'assise de fondation a été relevé en direction de la tour du Mont-Sabot. Cette particularité est liée au dénivelé du terrain naturel qui représente un décalage de 189cm entre les deux tours (voir les illustrations 21 et 23). Quelques trous de boulins colorés en gris (15 dont un double du côté de la poterne) sont toujours visibles dans la maçonnerie. Ils sont tous visibles dans la partie du parement extérieur qui est liée par le même mortier orange. Quelques blocs ont été morcelés sous l'action du lierre qui était installé sur la courtine.

Le percement qui se situe au centre est à mettre en relation avec l'occupation du château par une structure agricole. Ce passage devait faciliter la circulation des hommes et des animaux depuis la cour vers l'extérieur. La poterne a été conservée et aménagée à une époque tardive (bloc vert sur l'illustration 21, pour rehausser le seuil).

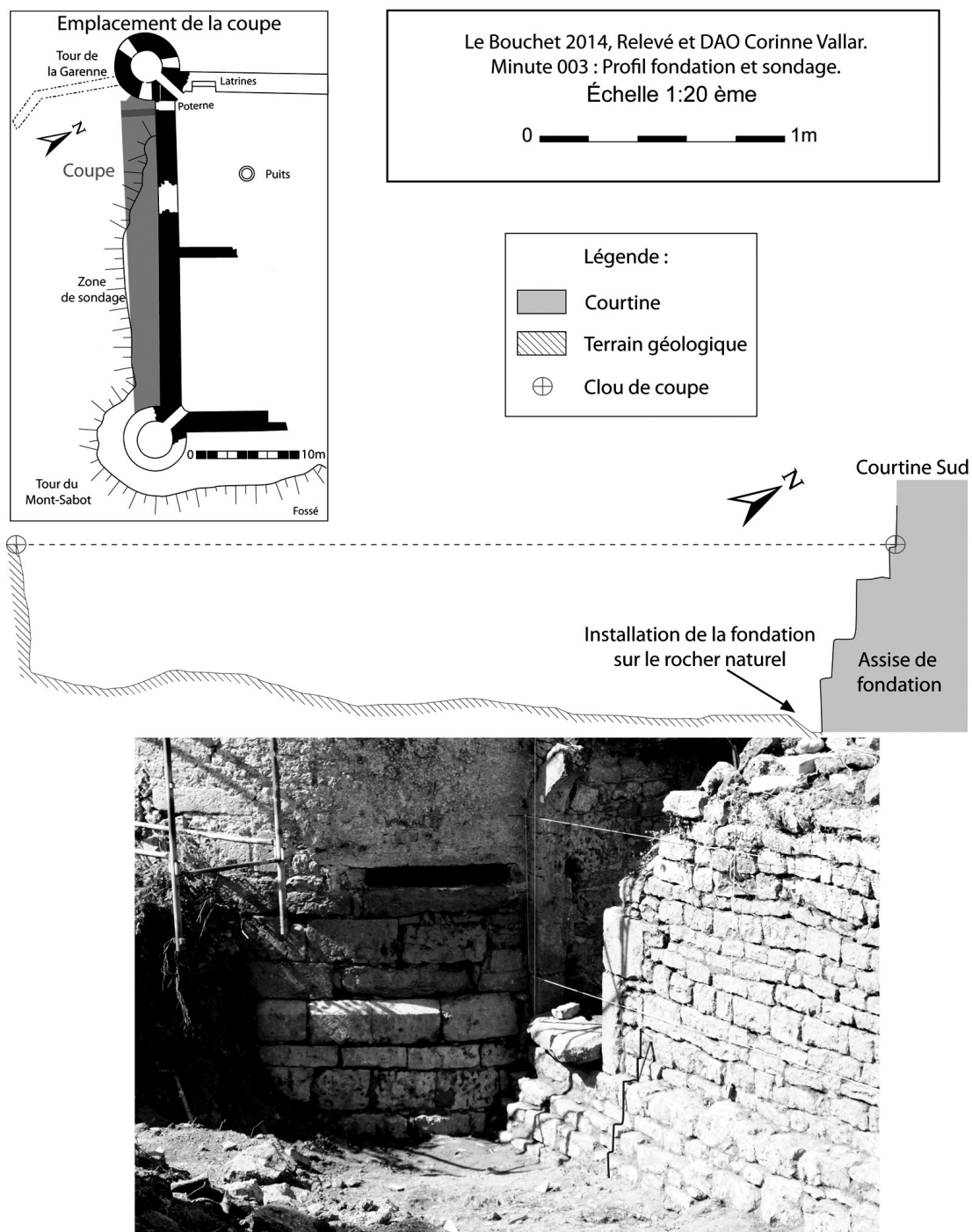


*Illustration 25: Brèche dans les assises, centre-est de la courtine (cliché C.V.)*

Les phases successives de la construction du château du Bouchet comportent plusieurs



états que sont, en premier lieu, une édification au XIII<sup>ème</sup> siècle (archère à étrier), une phase de reconstruction au début du XVI<sup>ème</sup>, suivie d'une nouvelle phase d'adaptation des structures défensives liées aux progrès de l'artillerie. L'ensemble a dû être repris lors de l'aménagement du Bouchet en prison d'État, et suivi ensuite par une phase d'abandon. Le Bouchet devient une carrière de pierres et vers le XVIII<sup>ème</sup> siècle l'édifice est converti en ferme.



*Illustration 26: Relevé du profil de la fondation DAO et cliché de G. Charleux*



*Illustration 27: Impact de boulet de canon, au centre de la courtine. (cliché C.V.)*

#### 2.2.6 Le mobilier

Le mobilier qui a été collecté lors du sondage se situe dans la terre végétale perturbée (US 1). On peut supposer qu'il y a eu un brassage lors de la transformation des ruines du château en ferme au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle.

##### *2.2.6.1 La céramique par Michel Maerten chercheur associé UMR 6298 ArTeHiS*

Le suivi archéologique réalisé au château du Bouchet, à Nuars (Nièvre) en août 2014, sous la direction de Corinne Vallar, n'a livré que 19 tessons de poteries appartenant à un nombre minimum de 11 individus, ce qui montre bien l'extrême état de fragmentation du mobilier céramique rencontré. Cette trop grande fragmentation n'a pas permis de reconstituer de profil complet. En conséquence, l'identification des formes n'a pu être déterminée qu'à partir d'un seul rebord et de 3 fonds.

Il n'a donc pas été possible, avec ce trop faible échantillonnage, de tenter d'établir une classification morphologique ou d'élaborer une véritable typologie. Ceci d'autant plus que les éléments de comparaison publiés manquent encore cruellement pour le Nivernais. Pour mémoire, nous rappellerons que le site fouillé le moins éloigné dans l'espace reste toujours dans l'attente d'une étude céramologique (château de Hubans). En définitive, le nombre trop limité de tessons interdit toute étude statistique pour permettre d'en tirer des enseignements valables sur les constituants du vaisselier qui fut utilisé au château du Bouchet.

La présence de ces rares et modestes rebuts pose évidemment la question de leur interprétation fonctionnelle durant leur période d'usage et la raison de leur abandon. Il semble plausible d'en attribuer le rejet et la dispersion comme résultant de la mise au rebut d'objets cassés devenus inutiles. Ils témoignent ainsi d'une phase des activités domestiques liées à la pratique du nettoyage des lieux. On ne peut cependant exclure la possibilité de leur apport avec des remblais destinés à aplanir la base de la courtine ou la pratique du fumage des terres qui a pu apporter son lot de matériel résiduel, provenant des alentours du site.



*Illustration 28: Vue d'ensemble des tessons (cliché Michel Maerten)*

Enfin, du point de vue de la chronologie, l'analyse du mobilier permet de leur attribuer, en première analyse, une datation assez basse : XVIII<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècles. Mais il faut être ici très prudent et considérer cette proposition comme une simple hypothèse de travail susceptible de guider des recherches futures.

Il a été possible de distinguer plusieurs groupes techniques, d'après la texture de la pâte, les couleurs, le type de cuisson, et la présence de glaçure (illustrations 28 et 29).

Les tessons se répartissent morphologiquement de la façon suivante :

Lèvre : 1

Col (liaison col/panse) : 1

Panses : 14

Fonds : 3

Les types fonctionnels sont peu variés :

1. Vaisselle de table :

Assiettes : 2 (en faïence)

Pichets ou cruches : 8

2. Réserve et cave :

Pot à conserve : 1 (en faïence)

3. Indéterminés :

Tessons : 8

Il faut signaler qu'aucune poterie n'a été trouvée écrasée en connexion et aucun tesson ne porte de marque d'utilisation (découpe ou carbonisation), et de décor spécifique (en dehors de la glaçure). Les dessins céramiques ont été réalisés par Emilien Estur (illustration 29).

Remarques sur l'étude descriptive d'un lot de tessons :

En l'absence de fouille archéologique suffisamment étendue, il apparaît illusoire de vouloir trop se fonder sur une étude de mobilier collecté lors d'un simple sondage restreint en superficie. A défaut d'avoir pu rencontrer un ensemble clos au sein d'un véritable dépotoir, on connaît les difficultés de classement de la majorité de tels vestiges. Du fait des remaniements du château subis à différentes époques, le mobilier rencontré se trouve dispersé et mélangé. Des objets de niveaux chronologiques anciens ont pu essaimer dans les niveaux supérieurs à la faveur de travaux anciens. Au mieux, la typologie pourrait permettre de le replacer dans son véritable contexte historique. Malheureusement, pour les périodes du Moyen Age et de l'époque Moderne, et en l'absence de publications récentes exclusivement consacrées à la céramique commune d'un secteur géographique déterminé, il n'est encore guère possible d'obtenir de datations suffisamment fiables.

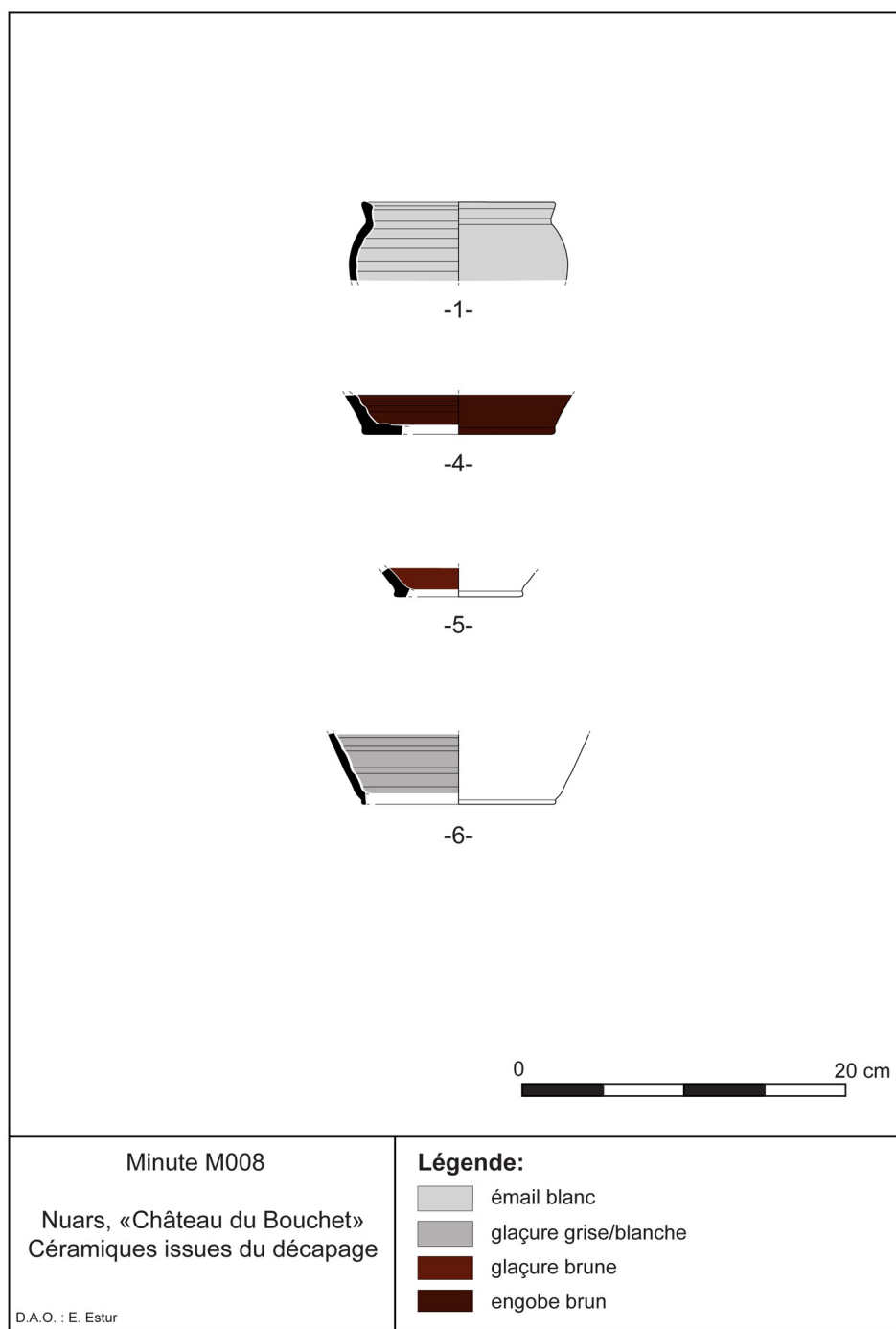
Par ailleurs, et nous insistons sur ce point, la céramique est très fragmentée et il est le plus souvent impossible de se faire une idée suffisante de la forme des poteries par des comparaisons et autres rapprochements.

Conclusion :

Avec beaucoup de précautions, on peut tenter néanmoins de poser quelques jalons. D'après le mobilier observé, il apparaît que la céramique mise au jour couvre une période relativement récente de l'occupation du site. Les échanges économiques peuvent être perçus par la diversité des types céramiques qui démontre un approvisionnement varié en ustensiles.

Par contre, il serait prématuré de tirer de cette étude des conclusions générales sur l'équipement domestique de ce château et la datation de sa phase d'abandon. Toute conclusion hâtive risquerait d'être démentie par de nouvelles trouvailles et obligerait à des repentirs.

Ce sont là les seules indications que nous pouvons tirer de ce trop modeste inventaire et ce sont les seules conclusions que nous nous hasarderons à formuler.



*Illustration 29: Les formes céramiques, DAO E. Estur*

#### 2.2.6.2 Le verre par Cédric Gérardin, spécialiste du verre et archéologue

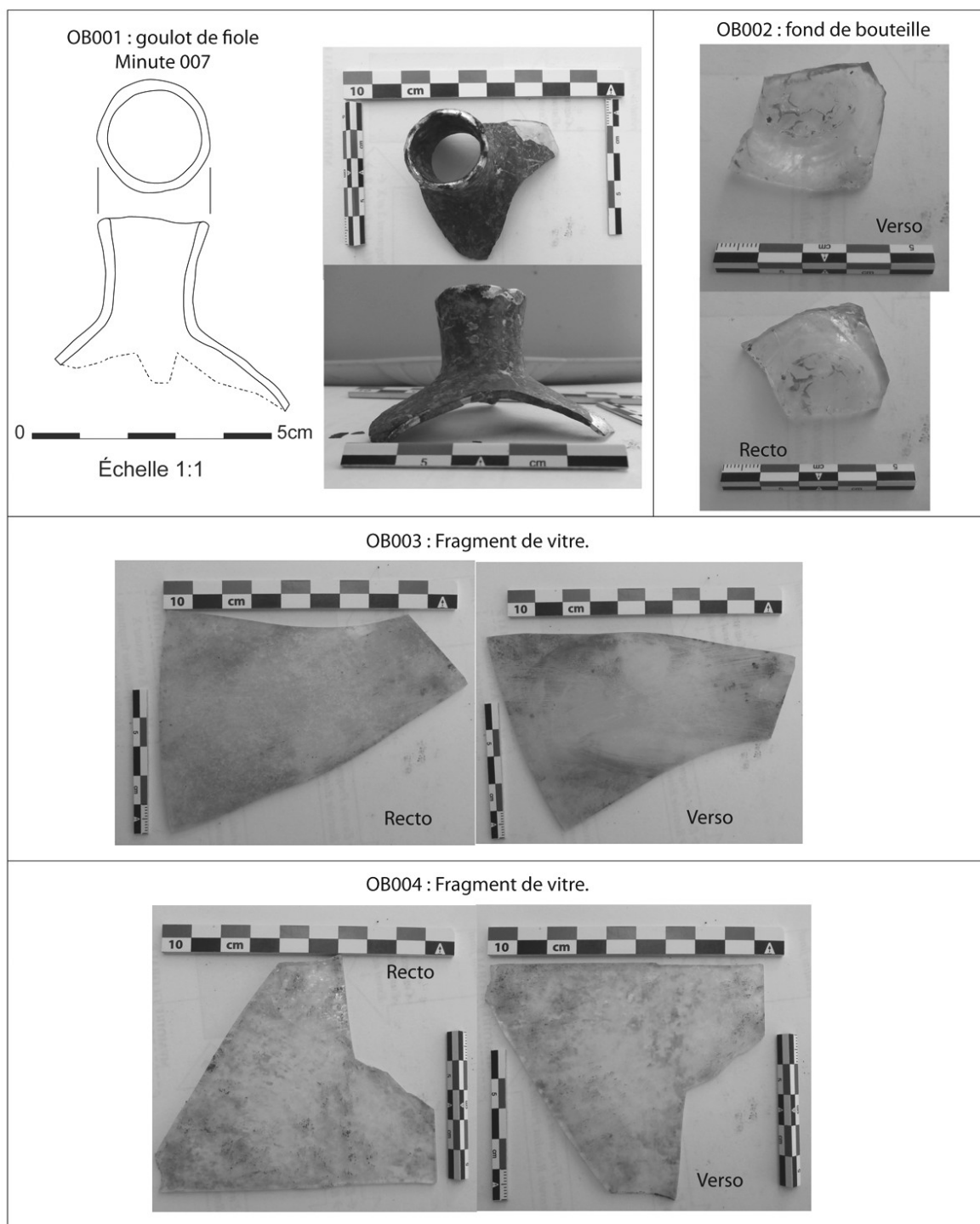
L'étude du mobilier en verre a été encadrée par les observations de Cédric Gérardin,, d'après des photographies.

OB001 : Il s'agit sans doute de l'élément qui fournit le plus d'informations dans notre corpus.

Le fragment de fiole présente un col court légèrement tronconique (2,3 cm de haut). Il est terminé par un bord « rebrûlé ». Le départ de la panse ne permet pas d'estimer la forme générale de l'objet. Il n'a pas de traces de décors visibles. Toutefois les dimensions

courtes du haut de la pièce indiquent une forme ramassée (pour une utilisation en parfumerie ou en pharmacie). Le verre présente des altérations caractéristiques des verres de la période médiévale/moderne, à savoir des desquamations et une opacification du matériau. Le verre à l'origine devait être incolore et transparent.

#### Mobilier en verre.



*Illustration 30: Objets en verre, dessin, DAO et photographies C. Vallar.*

Pour la datation, il serait préférable de se rapporter à la céramique associée. Mais la forme du col court et légèrement tronconique, tendrait à s'apparenter à des productions du XVIIème siècle (illustration 30).

Poids : 12,8 grammes ; Chronologie : XVIIème siècle ?

OB002 : Il s'agit d'un fragment de verre translucide de fabrication contemporaine. Cet élément est un fond de flacon qui pourrait se rapprocher de ceux des flacons d'apothicaires de la fin du XIXème siècle sans plus de certitude. Le diamètre conservé du fond est de trois centimètres. Le verre est légèrement irisé.

Poids : 9,1 grammes ; Chronologie : XIXème siècle ?

OB003 et OB004 : Les deux fragments proviennent du même élément à savoir une vitre. L'épaisseur moyenne de la vitre est de 2 mm. Le verre est légèrement irisé.

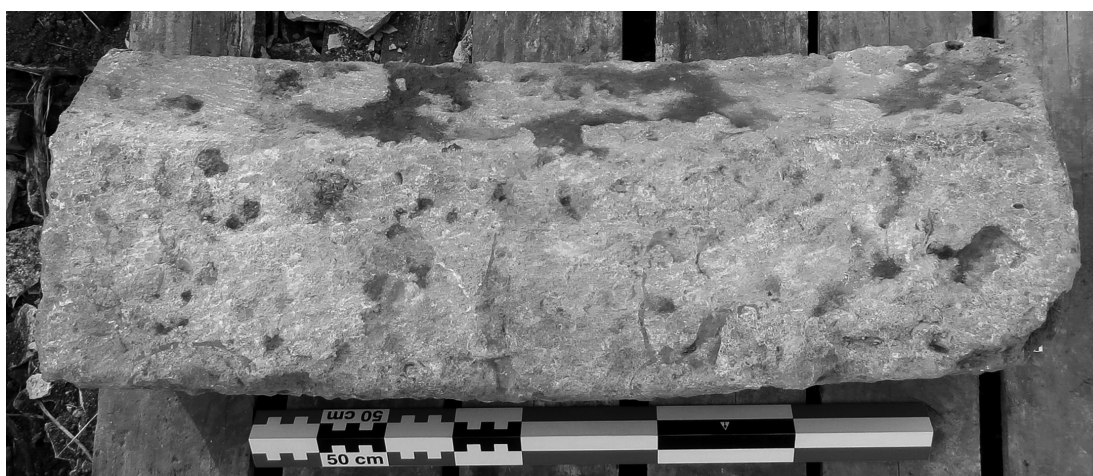
Poids OB003 : 26,5 grammes ; Chronologie : XIXème siècle ?

Poids OB004 : 21,4 grammes ; Chronologie : XIXème siècle ?

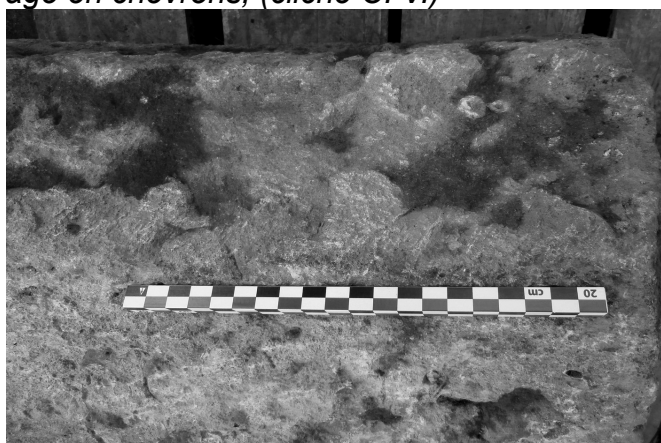
### 2.2.6.3 Les blocs architecturaux par Corinne Vallar

Deux blocs ont été mis au jour lors du sondage. Ils se situaient devant la poterne au pied de la tour de la Garenne. Ils étaient situés dans la terre végétale remaniée, US 1.

OB005 : Il s'agit d'un bloc architectural et plus particulièrement d'un claveau de voûte. Il mesure 65 centimètres de longueur maximale pour 15 centimètres d'épaisseur et 10,5 cm de large. Il s'agit d'une pierre dressée au marteau taillant c'est-à-dire layée (Douliot, 1862). Ce bloc présente des traces de layé en chevrons et de pic sur sa surface (Bessac, 1993). Une partie de ce bloc était prise dans la maçonnerie car le tailleur de pierre n'a pas layé la totalité du bloc. Ce claveau de voûte a été déplacé lors d'une phase de destruction. Des traces de mortier orangé sont encore présentes sur le bloc. Les traces de layage permettent de suggérer une datation de ce bloc aux alentours du XIIIème siècle.

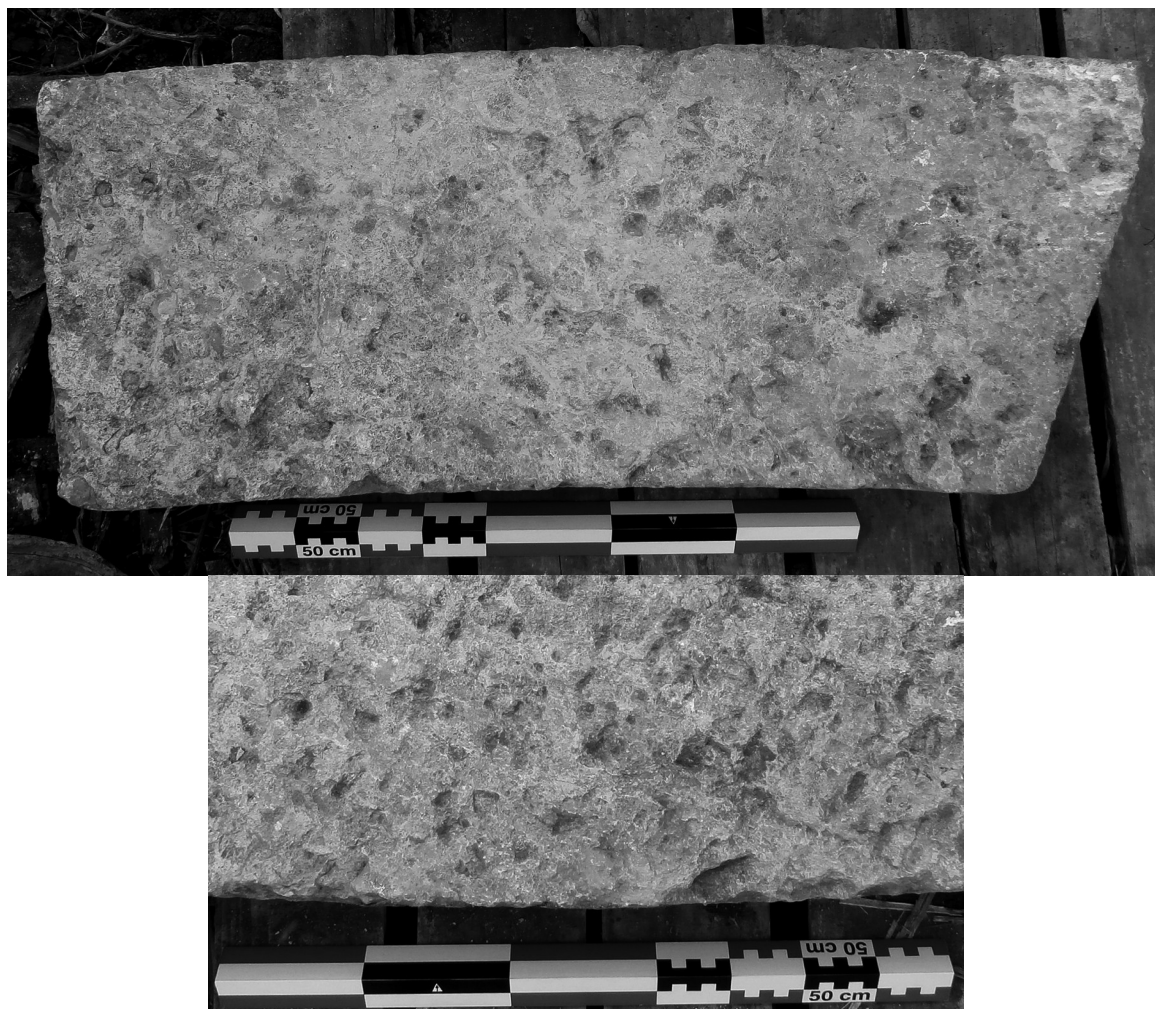


*Illustration 31: Photographie du claveau OB005 avec ci-dessous les traces d'outils : layage en chevrons, (cliché C. V.)*





OB006 : L'appui de fenêtre provient d'une des fenêtres de la tour de la Garenne. En effet, la partie supérieure de la tour est menacée d'effondrement, ceci explique la présence d'un échafaudage installé par le propriétaire. Le bloc a été taillé avec l'aide d'un pic ou têtou (Douliot, page 446, 1862). Il mesure 86 centimètres de longueur maximale et 70 cm de longueur minimale pour 33 cm de large et 11 cm d'épaisseur. Des restes de mortier de couleur blanche sont encore présents dans les aspérités de la pierre. Il est difficile d'attribuer une datation précise de ce bloc.



*Illustration 32: Photographie de l'appui de fenêtre OB006 avec ci-dessus les traces d'outils : pic pointé, cliché (C.V.)*

#### *2.2.6.4 Étude la faune par Théophile Gouailhardou, étudiant de Master 2 en archéozoologie.*

Le suivi archéologique réalisé au château du Bouchet, à Nuars (Nièvre) en 2014 n'a livré que 14 restes fauniques pour un poids total de 915 grammes. L'échantillon est assez bien conservé, en effet, une majorité des restes a été considérée comme étant en bon état de conservation (n = 9). Il n'a pas été possible de réaliser une étude archéozoologique poussée ainsi que des statistiques en raison du faible nombre d'échantillons .

L'ensemble des restes a pu être identifié, que ce soit taxonomiquement ou anatomiquement. Pour le nombre de restes découverts, la liste des taxons est assez diversifiée (tableau 2). Que ce soit en nombre des restes (NR) ou en poids des restes (PR en grammes), le bœuf est le plus fréquent (n = 9). Les autres taxons n'ont livré qu'un seul

reste. En terme de poids des restes, les taxons les plus fréquents après le bœuf sont le cheval, les suidés, les caprinés et l'oie.

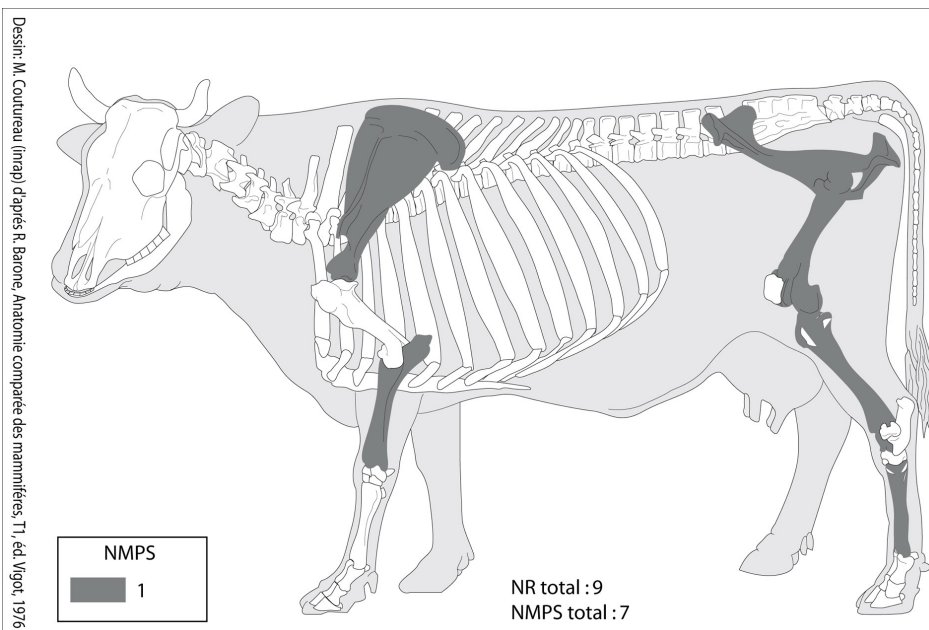
Un reste n'a pas pu être élevé au rang de l'espèce. Il a donc fallu limiter la détermination au genre, il s'agit d'un petit carnivore.

| Genre      | Taxons                         | NR        | PR en grammes |
|------------|--------------------------------|-----------|---------------|
| Herbivores | Bœuf                           | 9         | 868           |
|            | Cheval                         | 1         | 19            |
|            | <b>Total grands herbivores</b> | <b>10</b> | <b>887</b>    |
|            | Capriné                        | 1         | 6             |
|            | <b>Total petits herbivores</b> | <b>1</b>  | <b>6</b>      |
| Suidés     | Suidé                          | 1         | 10            |
|            | <b>Total suidés</b>            | <b>1</b>  | <b>10</b>     |
| Carnivores | Petit carnivore                | 1         | 9             |
|            | <b>Total petits carnivores</b> | <b>1</b>  | <b>9</b>      |
| Avifaune   | Oie                            | 1         | 3             |
|            | <b>Total avifaune</b>          | <b>1</b>  | <b>3</b>      |
|            | <b>Total</b>                   | <b>14</b> | <b>915</b>    |

*Tableau 2 : Dénombrement des restes d'animaux, par taxons (en NR et PR).*

En raison de la faible représentation des espèces, la répartition anatomique des restes va être basée sur le nombre de parties squelettiques (NMPS). Les différentes parties sont le crâne, les membres antérieurs, les membres postérieurs et les bas de pattes.

Pour le bœuf, le calcul du nombre minimum d'individus de combinaison (NMlc) a mis en évidence un individu (tableau 3, page 46) supérieur à 42 mois. Ce NMlc a été réalisé grâce au fémur. Le NMPS du bœuf est égal à 7. Les parties anatomiques présentes sont toutes au nombre de 1. Il s'agit d'un membre antérieur – une *scapula* et un radius – d'un membre postérieur – un coxal, un fémur et un tibia – et un bas de pattes – un talus et un métatarse (illustration 33, page 45).



**Illustration 33: Schéma de distribution anatomique des restes de bœuf (en NMPS)**

Étant représentés par un seul reste, les autres taxons ont un NMIC égal à un individu. Le cheval est représenté par un bas de patte – un cunéiforme, les suidés le sont par un membre postérieur – un fémur, les caprinés le sont par un membre postérieur – un tibia, et enfin l’oie est représentée par un membre antérieur – un métacarpe (voir illustration 35, page 47).

Malgré les 8 restes présentant des traces, un seul avait des traces de nature anthropique. Il s’agit du reste de *scapula* de bœuf. Cette dernière présente 4 stries larges et profondes sur la face palmaire (illustration 34, page 46). N’étant pas située au niveau de la trochlée (articulation en forme de poulie reliée à l’humérus), ce ne sont donc probablement pas des traces de désarticulation. Il pourrait s’agir de traces de décarnisation dues à un acte de boucherie, bien que leur profondeur et leur localisation ne permettent pas d’en être sûr. Les autres traces observées sont des cassures, fissures, vermiculations et corrosions. Ce sont des traces naturelles dues à la taphonomie et à la conservation des ossements.

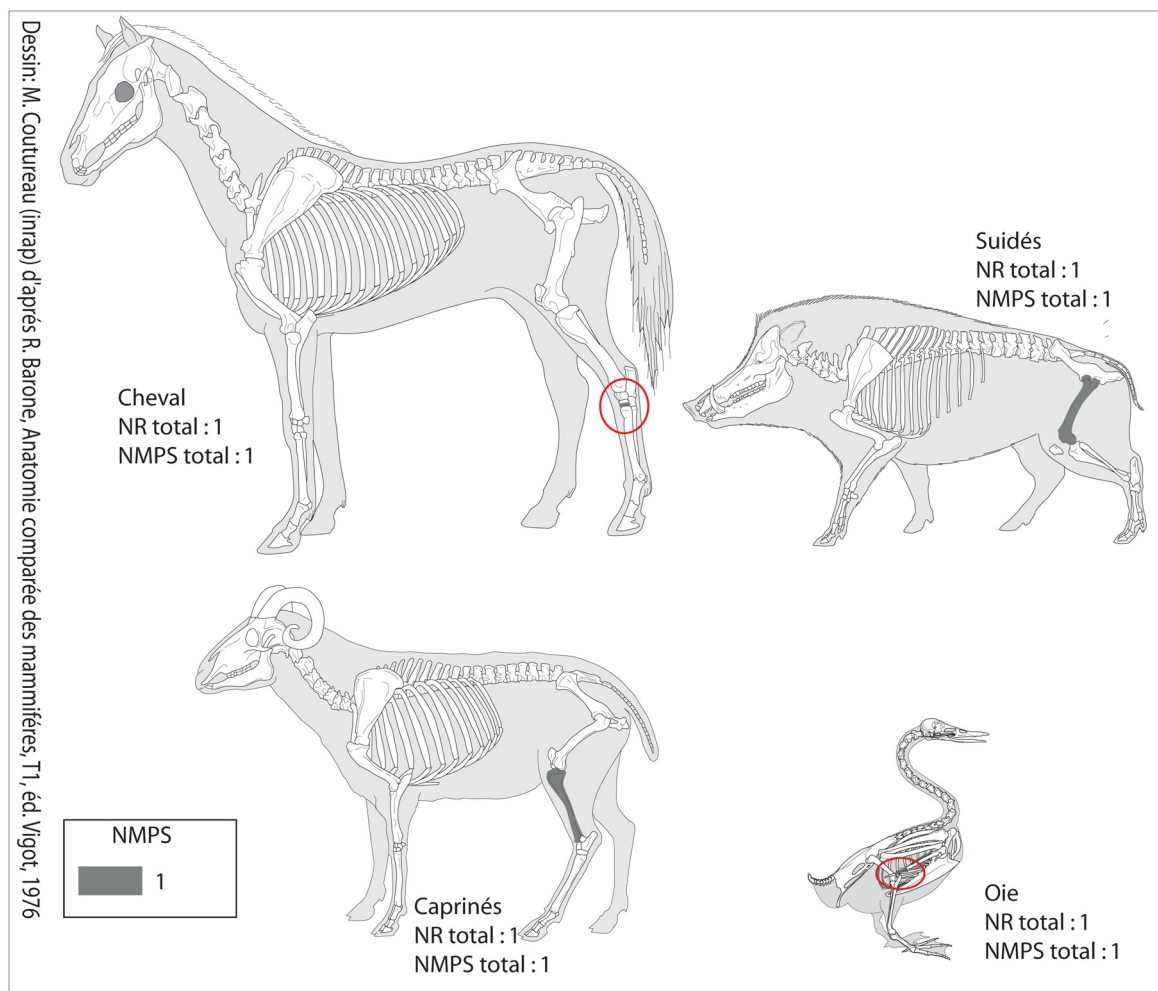
| Parties du squelette du bœuf | G | D | Indét | Total    | G | D | Indét | Total    |          |          |
|------------------------------|---|---|-------|----------|---|---|-------|----------|----------|----------|
| Scapula Proximale            | 1 |   |       |          |   |   |       |          |          |          |
| Scapula Diaphyse             | 1 |   |       |          |   |   |       |          |          |          |
| Scapula Distale              | 1 |   |       |          |   |   |       |          |          |          |
| <b>Total Scapula</b>         |   |   |       | <b>1</b> |   |   |       | <b>1</b> | <b>1</b> | <b>1</b> |
| Radius Proximal              |   | 1 |       |          |   |   |       |          |          |          |
| Radius Diaphyse              |   |   | 1     |          |   |   |       |          |          |          |
| <b>Total Radius</b>          |   |   |       | <b>2</b> |   |   |       | <b>1</b> | <b>1</b> | <b>1</b> |
| Coxal Ilium                  | 1 |   |       |          |   |   |       |          |          |          |
| <b>Total Coxal</b>           |   |   |       | <b>1</b> |   |   |       | <b>1</b> | <b>1</b> | <b>1</b> |
| Fémur Epi-proximal           | 1 | 1 |       |          |   |   |       |          |          |          |
| Fémur Proximal               |   | 1 |       |          |   |   |       |          |          |          |
| Fémur Diaphyse               |   | 1 |       |          |   |   |       |          |          |          |
| Fémur Distal                 |   | 1 |       |          |   |   |       |          |          |          |
| Fémur Epi-distal             |   | 1 |       |          |   |   |       |          |          |          |
| <b>Total Fémur</b>           |   |   |       | <b>2</b> |   |   |       | <b>1</b> | <b>1</b> | <b>1</b> |
| Tibia Epi-proximal           |   | 1 |       |          |   |   |       |          |          |          |
| <b>Total Tibia</b>           |   |   |       | <b>1</b> |   |   |       | <b>1</b> | <b>1</b> | <b>1</b> |
| Talus Distal                 |   | 1 |       |          |   |   |       |          |          |          |
| Talus Epi-distal             |   | 1 |       |          |   |   |       |          |          |          |
| <b>Total Talus</b>           |   |   |       | <b>1</b> |   |   |       | <b>1</b> | <b>1</b> | <b>1</b> |
| Métatarse Entier             |   | 1 |       |          |   |   |       |          |          |          |
| <b>Total Métatarse</b>       |   |   |       | <b>1</b> |   |   |       | <b>1</b> | <b>1</b> | <b>1</b> |
| <b>Total</b>                 |   |   |       | <b>9</b> |   |   |       | <b>7</b> | <b>1</b> | <b>1</b> |

Tableau 4 : Tableau de dénombrement des restes de bœuf (en NR, NMPS et NMI).



Illustration 34: Scapula gauche de bœuf présentant des traces anthropiques, face palmaire (en NMPS). (cliché T. Gouailhardou).

Suite à l'étude de ce lot, trop petit pour réaliser une analyse archéozoologique poussée, nous avons pu mettre en évidence la présence de plusieurs taxons qui sont bœuf, cheval, caprinés, suidés, petit carnivore et oie. Le bœuf étant l'espèce qui a livré le plus de reste, nous avons calculé son NMI à l'aide du NMPS. Ainsi, nous avons mis en évidence la présence d'un individu de plus de 42 mois. Cet âge correspond à l'âge de maturité de l'animal pour l'abattage.



**Illustration 35: Schéma de distribution anatomique des restes de cheval, suidés, caprinés et d'oie. (DAO T. Gouailhardou).**

Même si les traces observées sont en majorités naturelles, nous pouvons remarquer des stries sur un reste de *scapula* de bœuf, sans que l'origine de ces stries ne soit clairement identifiée, il pourrait s'agir de traces de décarnisation résultant d'un acte de boucherie.

#### 2.2.6.5 Le mobilier métallique par Corinne Vallar.

Un seul objet en fer (illustration 36, page 48) à été retrouvé dans l'US 1 (terre végétale remaniée).

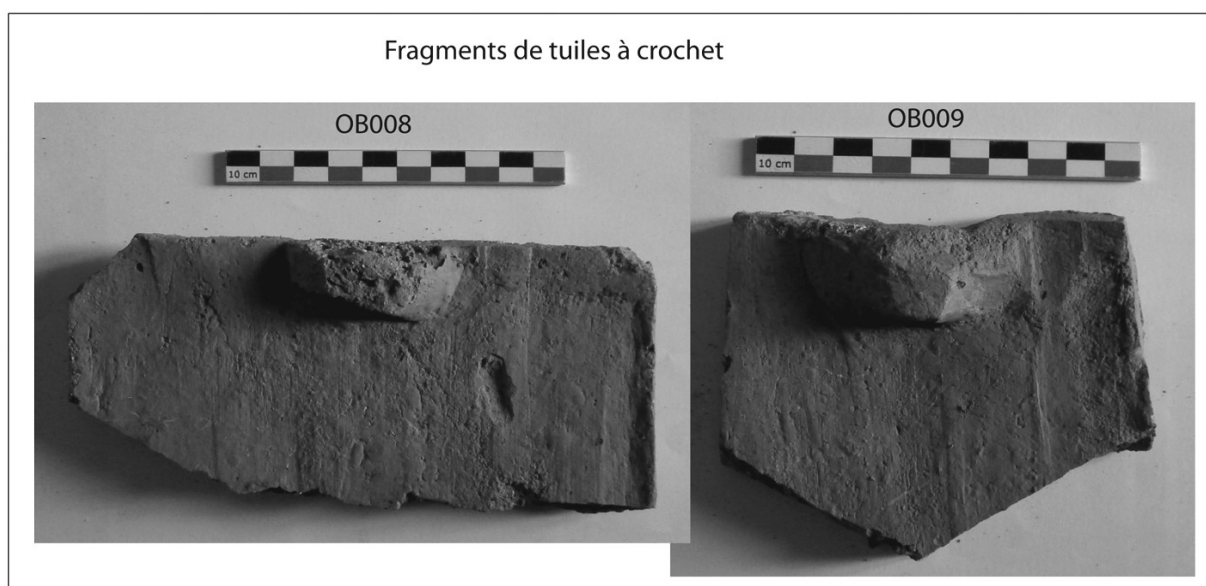
**OB007** : Il s'agit d'un fragment de barre (illustration 36, page 49). La dimension très petite de l'objet (6 cm de long pour 0,9 cm de large et 0,4cm d'épaisseur de métal) ne permet pas de pouvoir l'identifier. Il est possible qu'il soit à mettre en relation avec un système d'ouverture (porte ou fenêtre).

Poids OB007 : 5,8 grammes ; Chronologie : XIXème siècle ?



*Illustration 36: Fragment de barre de fer, (Cliché C.V.)*

#### 2.2.6.6 La terre cuite architecturale par Corinne Vallar



*Illustration 37: Photographie de deux exemples de tuiles à crochet, (Cliché C.V.)*

Les éléments de ce corpus sont peu nombreux car la majorité des tuiles extraites du sondage était des tuiles datant de l'époque contemporaine. Ces vestiges n'ont pas été conservés.

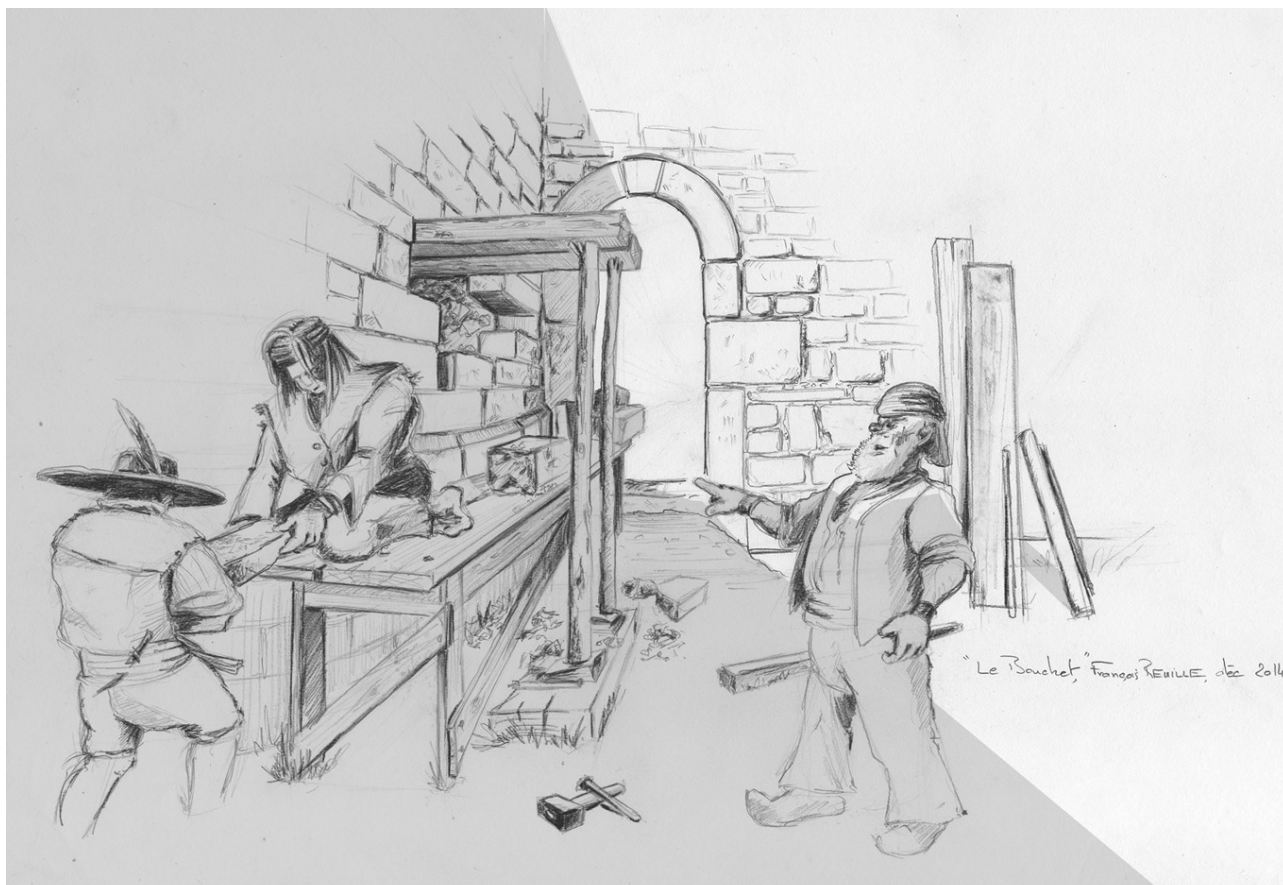
Des tuiles à crochet ont été mises au jour (OB008, OB009, OB010 et OB011). En ce qui concerne la datation, en l'absence d'analyse par thermoluminescence, on peut estimer que ces objets ont été employés dès le XII<sup>ème</sup> jusqu'au moins le XVI<sup>ème</sup> siècle (d'après Aumard et al, 2009, page 335). Les éléments les plus significatifs ont été conservés (fragments avec un crochet et mesurant au moins 10cm, illustration 37).

Une brique, OB012, qui a subi l'action du feu a aussi été découverte. Le fragment mesure 12cm de long pour une largeur maximale conservée de 9cm. Rien ne permet de dire qu'elle a été employée sur le site ou apportée en tant que déchet.

Le tableau inventaire en troisième partie regroupe les numéros d'identification des objets en dehors de la céramique et de la faune qui ont fait l'objet d'une étude à part.

### 2.2.6.7 Synthèse

Le château du Bouchet est un site où une grande partie des éléments architecturaux ont été conservés notamment grâce à son abandon dès le XVIII<sup>ème</sup> siècle. Une première phase d'édification a été détectée par la présence d'une archère à étrier datant du XIII<sup>ème</sup> siècle dans la tour de la Garenne. Au cours du XVI<sup>ème</sup> siècle, un nouveau système défensif est mis en place avec l'installation d'une poterne et de bouches à feu. On peut imaginer un état intermédiaire entre les éléments XIII<sup>ème</sup> (archères) et les éléments XVI<sup>ème</sup> tel qu'il est proposé par l'illustration 38.



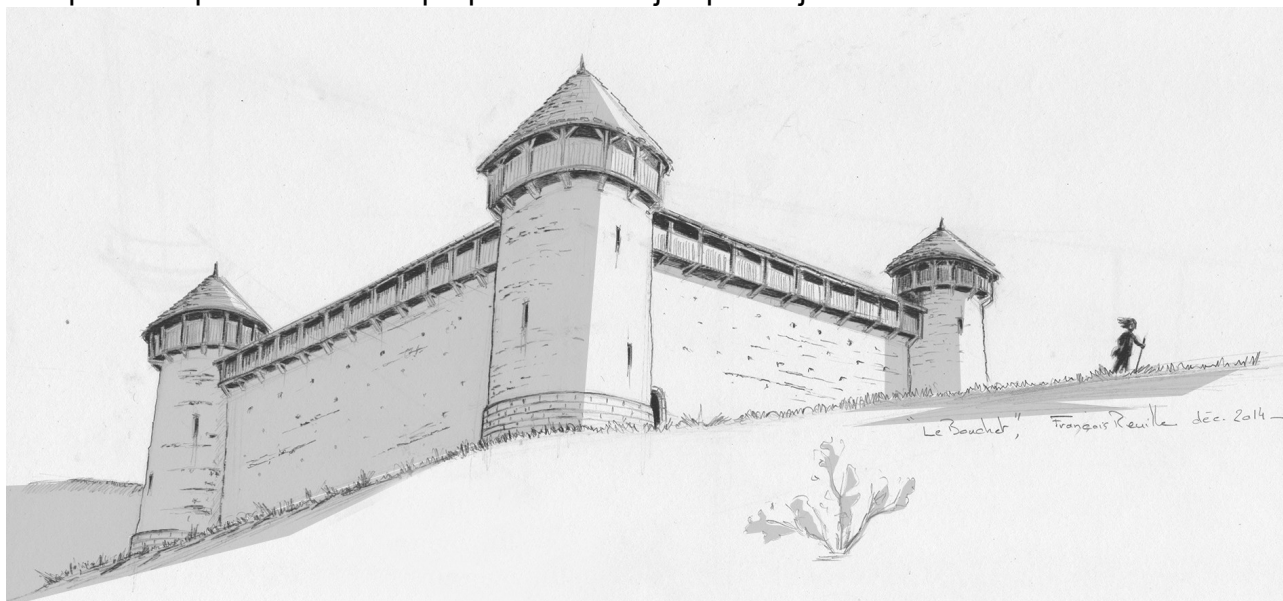
*Illustration 38: Transformations des éléments défensifs du Bouchet par l'illustrateur François Reuille, Master 2 ACTE, d'après les directives de C. V., décembre 2014.*

Les transformations réalisées dans le système défensif ont été identifiées lors de l'analyse du bâti. En effet, des ouvertures défensives nouvelles (bouches à feu) ont été aménagées. Ces blocs ont été taillés différemment (traces de boucharde) et sont liés avec un mortier blanc et fin différent des éléments plus anciens.

De plus, le sondage a révélé l'absence de fossé de ce côté de la muraille (voir illustration 39, page suivante). Ceci est confirmé par les maigres vestiges découverts lors du sondage, à savoir 19 tessons de céramique, quelques fragments de verre (vitre ou flacons), et d'os d'animaux domestiques, des blocs taillés, quelques tuiles à crochet et un fragment de fer. Il n'a pas été possible d'attribuer une datation précise à ces éléments qui appartiennent à l'époque moderne. Seuls les éléments architecturaux et les textes nous indiquent la présence de vestiges médiévaux.



L'assemblage de ce mobilier ne permet pas de constituer un ensemble cohérent car des objets sont issus de différents horizons chronologiques qui se situent dans une couche perturbée (US 1). Toutefois l'ensemble confirme l'occupation domestique du Bouchet pour une période qui s'étend de l'époque Moderne jusqu'à aujourd'hui.



*Illustration 39: Évocation d'une phase de d'occupation du Bouchet par l'illustrateur François Reuille, Master 2 ACTE, d'après les directives de C. V., décembre 2014.*

Le fait 1 est une structure qui fait partie des dernières phases d'occupation du Bouchet. Il est à mettre en relation avec la transformation des ruines en ferme.

Le château de Giry (Nièvre) est daté du XIV<sup>ème</sup> jusqu'au XVI<sup>ème</sup> siècle. Il se situe juste au Nord de Prémery et présente le même type de plan quadrangulaire qu'au château du Bouchet. Le Château de Rosemont à Luthenay-Uxeloup (Nièvre) est doté d'archères à étrier. Cet édifice est daté du XIII<sup>ème</sup> siècle. Ces deux sites présentent des similarités par rapport au Bouchet.

Les perspectives souhaitables du point de vue archéologique seraient de poursuivre l'étude du bâti sur l'ensemble de la tour de la Garenne afin de mieux comprendre les différentes phases de construction et reconstruction. De même, il serait intéressant de procéder à des sondages à l'intérieur de la cour du château pour mettre en évidence différentes phases d'occupation.

## 2.3 Sources , bibliographie et tables

### 2.3.1 Sources historiques

Anonyme (s.d.) : Copie du XVIII<sup>e</sup> siècle. *Archives du château de Chastellux*. Vieux livre noir p.75 à 78, s. l., s. d., Archives privées.

Archives Départementales de la Nièvre antérieures à 1790 (1897), Fichier de Flamare, Tome II. *Archives Civiles*. — Série B, B. 361 à B. 637, Série 1 J 269, Série 1 F 394 et Série E fond des Jault. NEVERS, G- Vallière, Imprimeur, Place de la Halle et rue du Rempart.

BAUDIAU J.-F. (1867) : *Le Morvand : ou essai géographique, topographique et historique sur cette contrée*, Nevers, Fay Imp., 1854, 2<sup>nd</sup> ed., 1865-1867, 3 vol.

Bibliothèque Nationale Française (s. d.) : Gaignières R. : DCLVIII , s. l., nouveau livre noir, p.58

CHASTELLUX (H.P.C. Comte de) (1869) : *Histoire généalogique de la maison de Chastellux*, Auxerre, Perriquet Imp. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57152481/>

CHEREST A. 1868 : *Étude sur Vézelay*, in Bulletin de la Société Scientifique, Historique, et Naturelle de l'Yonne, vol.22, Auxerre, 1868.

FLANDIN M. 1859 : *L'abbaye de Saint-Martin de Chore ou de Cure*, in Annuaire Historique du département de l'Yonne, vol.23, Auxerre.

LESPINASSE R.de (1892) : *Actes du parlement de Paris concernant les procès criminels en Nivernais*, in Bulletin de la Société Nivernaises des lettres, Sciences et Arts, t. V, 3e série, 1892

LESPINASSE R.de (1899a) : *Chartes Nivernaises originales provenant de M. Grangier de la Marinière* aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale, s. l., in Bulletin de la Société Nivernaises des lettres, Sciences et Arts, t. VIII, 3e série, 1899.

LESPINASSE R.de (1899) : *Chartes Nivernaises du Comte de Chastellux*, in Bulletin de la Société Nivernaises des lettres, Sciences et Arts, s. l., t. VII, 3e série.

MEUNIER P. (1892) : *Bailliage provincial, duché-pairie du Nivernais – État de cette juridiction en 1789*, in Bulletin de la Société Nivernaises des lettres, Sciences et Arts, s. l., t. V, 3e série.

MICBERTH M-G (1992) : *Monographie des villes et villages de France, Clamecy et ses environs*, A. Marlière, Res Universis, Paris, in le Livre d'histoire.

POREE C. (1903) : *Inventaire de la collection de Chastellux*, in Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, s. l., 4e série, t. 7, 1903.

Pièce perdue (s. d.) : *Inventaire manuscrit des Titres de la Maison de Chastellux – Château de Chastellux*, s. l., Archives privées.

SOULTRAIT (de) G. (1874) : *Répertoire archéologique du département de la Nièvre*,

Société Nivernaise des lettres, sciences et arts, à Paris : Imprimerie nationale, 1875, colonne 63,123 p.

VILLENAUT A.de (1900) : Nobiliaire de Nivernois, Nevers, Vallière ed, tome II.

### 2.3.2 Références archéologiques

AUMARD S. , CAILLEAUX D. , DURNECKER L. , LERICHE A. et WEBER A. (2009) : *Tuiles glaçurées et toitures ornées des édifices gothiques du nord de la bourgogne, Premiers résultats des enquêtes sur les couvertures anciennes des cathédrales de Sens et d'Auxerre (Yonne)*, Publications du CRAM, Caen, in *Terres cuites architecturales médiévales et modernes. Études réunies par Jean CHAPELOT, Odette CHAPELOT et Bénédicte RIETH.*, 464 p.

AUGER M. (1990) : "Z.A.C. Saint-Vincent" in *Verrerie de l'est de la France, XIIIe-XVIIIe siècles. Fabrication – Consommation, Dijon*, in J.-O. GUILHOT, St. JACQUEMOT, P. THION , *Revue archéologique de l'est et du centre-est, neuvième supplément*, pp. 283-294.

BARONE R. (1976) : *Anatomie comparée des mammifères domestiques. Tome 1 : ostéologie*, Paris, Vigot Frères, 5<sup>e</sup> édition revue et mise à jour, 761 p.

BERNARDI H. et GEIST H. (2003-2004) : *Regard inédit sur les vestiges de la Forteresse de Nice* , In : Archéam, 11, ISSN 1254-3934, p. 22-52.

BESSAC J.-C. (1993) : *L'outillage traditionnel du tailleur de pierre de l'Antiquité à nos jours*, 2<sup>nd</sup> ed, Paris : CNRS, in *Revue archéologique Narbonnaise, Supplément 14*, 320 p.

COLAS Brigitte (2001) : Deux campagnes de fouilles sur le site du château de Hubans (Nièvre), Publication CeCaB, Chastels et maisons fortes en Bourgogne, Actes des journées de castellologie de Bourgogne 1994 – 1998, T. I, 2001, p. 95 – 118.

COLAS Brigitte (2011) : *Le château du Bouchet Nuars (58), Inventaire des textes pouvant servir à son histoire ou à celle de ses seigneurs*, Société De Pierres et d'Histoire, Manuscrit.

CHAIX L., MENIEL P. (2001) : *Archéozoologie, les animaux et l'archéologie*, Paris, Errance, Collection des Hespérides, 239 p.

D. FOY (1990) : "Verre", Petit Palais Diffusion, Paris, in G. DEMIANS D'ARCHIMBAUD, L. VALLAURI, J. THIRIOT, D. FOY, *Céramiques d'Avignon. Les fouilles de l'Hôtel de Brion et leur matériel*, pp. 147-163.

GODEFROY F. (1881) : *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, F. Vieweg libraire-éditeur, Paris, Tome1, page 756.

POPLIN F. (1976) : A propos du Nombre de Restes et du Nombre d'individus dans les échantillons d'ossements, *Cahiers du Centre de Recherches Préhistoriques*, 5, p. 61- 74.

DOULIOT J. P. (1862) : *Traité spécial de coupe des pierres*, Deuxième édition, Revue corrigée et considérablement augmentée par F. M. Jaÿ, J. Claudel et L. A. Barré, Éditeur Dunod, Librairie des corps impériaux des ponts et chaussées et des mines, 49 Quai des Augustins, Paris, in *Librairie d'architecture*, 539 p.

MESQUI J. (1993) : *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence*, Paris, Éditions Picard, t.II, 382 p.

SAPIN C. (2011) : *A l'origine du chantier gothique : la crypte romane, approche archéologique*. Centre d'études médiévales d'Auxerre ; Éditions A. et J. Picard. In Saint-Étienne d'Auxerre : la seconde vie d'une cathédrale, p. 97-112

SCHMID E. (1972) : *Atlas of animal bones for prehistorians, archaeologists and quaternary geologists / Knochenatlas für Prähistoriker, Archäologen und Quatärgeologen*, Amsterdam-London-New York, Elsevier Publishing Compagny, 159 p.

## Index des illustrations

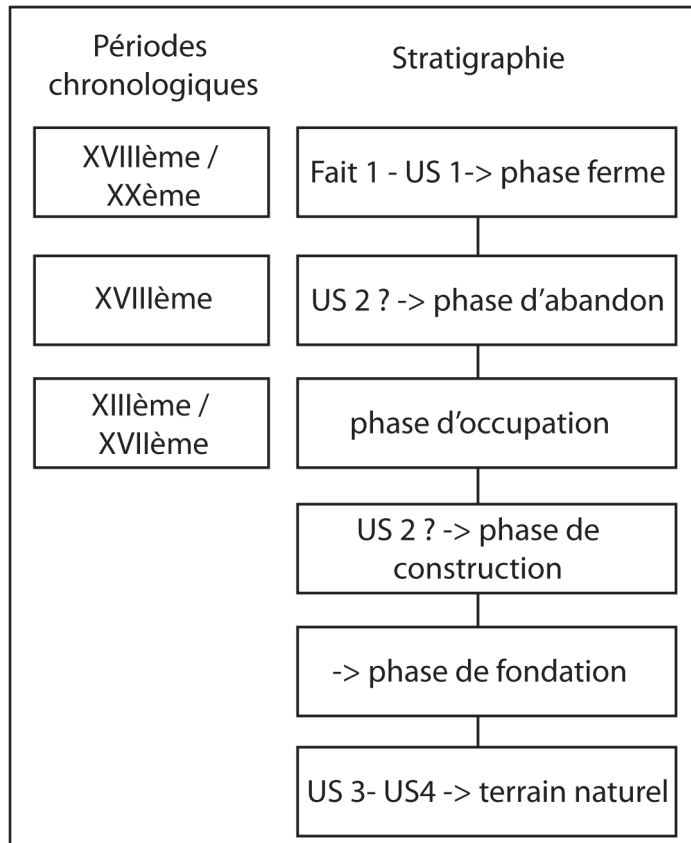
|                                                                                                                                                                                  |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Carte topographique au 1/250 000ème.....                                                                                                                                         | 8  |
| Carte topographique au 1/25 000e.....                                                                                                                                            | 9  |
| Cadaastre.....                                                                                                                                                                   | 10 |
| Arrêté de prescription.....                                                                                                                                                      | 11 |
| Château dubouchet sur la route de Lormes à Clamecy, gravure à la mine de plomb de Jean-Baptiste Camille Corot (1842), Paris, Musée du Louvre, photographie : Brigitte Colas..... | 14 |
| Extrait de la notice du patrimoine, première page. ....                                                                                                                          | 16 |
| Extrait de la notice du patrimoine, seconde page.....                                                                                                                            | 17 |
| Plan du site par Éric Fulgeras, repris en DAO par Corinne Vallar.....                                                                                                            | 18 |
| Plan d'ensemble extrait du rapport de « Stage d'instrumentation en géophysique au château du Bouchet (Nièvre) », (B. Bonnefoy et al.).....                                       | 20 |
| Carte de résistivité électrique, (B. Bonnefoy et al.).....                                                                                                                       | 20 |
| Extrait de carte (Dessin É . Fulgeras, DAO C.Vallar).....                                                                                                                        | 21 |
| Vue du sondage avant les travaux (Cliché C.V.).....                                                                                                                              | 22 |
| Log du sondage, (Dessin C. Mathiron, DAO C.V.).....                                                                                                                              | 23 |
| Photographie de la coupe (cliché C.V.).....                                                                                                                                      | 24 |
| Relevé de la coupe stratigraphique. (Dessin C. Mathiron, DAO C.V.).....                                                                                                          | 25 |
| Vue partielle de la coupe du Fait 1, moitié nord (cliché C.V.).....                                                                                                              | 26 |
| Vue partielle de la coupe du Fait 1, moitié sud, (cliché C.V.).....                                                                                                              | 26 |
| Relevé en coupe du Fait 1.....                                                                                                                                                   | 27 |
| Relevé en plan du Fait 1 .....                                                                                                                                                   | 28 |
| Vestiges de la voûte de la poterne (cliché C.V.).....                                                                                                                            | 29 |
| Relevé pierre à pierre de la poterne et de la partie ouest de la courtine sud, (DAO G. Charleux et C. V.).....                                                                   | 30 |
| Analyse du bâti de l'angle de la tour de la Garenne, d'après photographie, (DAO C.V.).....                                                                                       | 31 |
| Relevé de la partie est de la courtine sud, (DAO G. Charleux et C. Vallar).....                                                                                                  | 33 |
| Impact de boulet de canon, coté tour Mont-Sabot. (cliché C.V.).....                                                                                                              | 34 |
| Brèche dans les assises, centre-est de la courtine (cliché C.V.).....                                                                                                            | 35 |
| Relevé du profil de la fondation DAO et cliché de G. Charleux.....                                                                                                               | 36 |
| Impact de boulet de canon, au centre de la courtine. (cliché C.V.).....                                                                                                          | 37 |
| Vue d'ensemble des tessons (cliché Michel Maerten).....                                                                                                                          | 38 |
| Les formes céramiques, DAO E. Estur.....                                                                                                                                         | 40 |
| Objets en verre, dessin, DAO et photographies C. Vallar.....                                                                                                                     | 41 |
| Photographie du claveau OB005 avec ci-dessous les traces d'outils : layage en chevrons, (cliché C. V.).....                                                                      | 42 |
| Photographie de l'appui de fenêtre OB006 avec ci-dessus les traces d'outils : pic pointé, cliché (C.V.).....                                                                     | 43 |
| Schéma de distribution anatomique des restes de bœuf (en NMPS).....                                                                                                              | 45 |
| Scapula gauche de bœuf présentant des traces anthropiques, face palmaire (en NMPS). (cliché T. Gouailhardou).....                                                                | 46 |
| Schéma de distribution anatomique des restes de cheval, suidés, caprinés et d'oie. (DAO T. Gouailhardou).....                                                                    | 47 |
| Fragment de barre de fer, (Cliché C.V.).....                                                                                                                                     | 48 |
| Photographie de deux exemples de tuiles à crochet, (Cliché C.V.).....                                                                                                            | 48 |
| Transformations des éléments défensifs du Bouchet par l'illustrateur François Reuille, Master 2 ACTE, d'après les directives de C. V., décembre 2014.....                        | 49 |
| Évocation d'une phase de d'occupation du Bouchet par l'illustrateur François Reuille, Master 2 ACTE, d'après les directives de C. V., décembre 2014.....                         | 50 |

### **3      Troisième partie : Inventaires**

### 3.1 Inventaires

Cette dernière partie rassemble les différents inventaires qui ont été dressés lors de la phase d'étude.

#### 3.1.1 Inventaire des Unité Stratigraphiques



#### 3.1.2 Inventaire du mobilier céramique

| Numéro | Description                  | Type de pâte                                               | Poids (grammes) |
|--------|------------------------------|------------------------------------------------------------|-----------------|
| n° 1   | Rebord de faïence craquelée  | Pâte orangée                                               | 19 g            |
| n° 2   | Fragment de panse en faïence | Pâte orangée                                               | 2g              |
| n° 3   | Fragment de panse en faïence | Pâte blanche                                               | 2g              |
| n° 4   | Liaison panse / fond grésée  | Pâte orangée                                               | 31 g            |
| n° 5   | Liaison panse / fond         | Pâte orangée, Glaçure couvrante au manganèse à l'intérieur | 9 g             |



|       |                                         |                                                                                                                                                                                                     |      |
|-------|-----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| n° 6  | Panse avec départ du fond cassé en grès | Pâte fine de couleur beige clair                                                                                                                                                                    | 30 g |
| n° 7  | Fragment de panse                       | Faces et pâte orangée                                                                                                                                                                               | 5 g  |
| n° 8  | Fragment de panse                       | Faces et pâte orangée                                                                                                                                                                               | 8g   |
| n° 9  | Fragment de panse                       | Face externe grise et face interne orangée. Pâte orangée.                                                                                                                                           | 2 g  |
| n° 10 | Liaison col / panse                     | Face externe marron clair avec pastille de glaçure au plomb en partie haute, Face interne orangée. Pâte orangée.                                                                                    | 15 g |
| n° 11 | Fragment de panse                       | Pâte fine surcuite marron clair. Faces ext. Et interne gris clair.                                                                                                                                  | 10 g |
| n° 12 | Fragment de panse                       | Pâte et faces ext. et int. grise légèrement micacée.                                                                                                                                                | 13 g |
| n° 13 | Fragment de panse                       | Pâte fine surcuite type grès sombre                                                                                                                                                                 | 4 g  |
| n° 14 | Fragment de panse                       | Pâte fine orangée. Faces ext. et int. de type grès sombre.                                                                                                                                          | 6 g  |
| n° 15 | Fragment de panse                       | Face int. Recouverte d'une glaçure couvrante marron. Face ext. Partiellement couverte de la même glaçure. Pâte orangée.                                                                             | 4 g  |
| n° 16 | Fragment de panse                       | Face ext. de type grès sombre. Face int. Recouverte d'une glaçure couvrante marron foncé. Pâte fine de couleur beige                                                                                | 9g   |
| n° 17 | Fragment de panse                       | Face ext. Grésée de couleur grise avec présence d'une strie horizontale (trace de tournage ou amorce d'un décor ?). Face int. recouverte d'une glaçure couvrante marron tachetée. Pâte fine marron. | 3 g  |
| n° 18 | Fragment de panse                       | Petit tesson de type grès sombre                                                                                                                                                                    | 2 g  |
| n° 19 | Fragment de panse                       | Fragment de panse de type grès sombre. Pâte fine marron. Face int. glacurée de couleur                                                                                                              | 4 g  |

|  |  |        |  |
|--|--|--------|--|
|  |  | marron |  |
|--|--|--------|--|

### 3.1.3 Inventaire des photographies

| Numéro | Description                                      | Orientation | date     | Auteur |
|--------|--------------------------------------------------|-------------|----------|--------|
| P001   | Courtine avant travaux                           | Sud-est     | 18/08/14 | CV     |
| P002   | Tour de la garenne, canonnière et étrier inversé | Sud-ouest   | 18/08/14 | CV     |
| P003   | Arc de la poterne                                | Nord        | 18/08/14 | CV     |
| P004   | Décapage de la tour de la garenne                | Sud-est     | 18/08/14 | CV     |
| P005   | Décapage de la tour de la garenne                | Sud-est     | 18/08/14 | CV     |
| P006   | Décapage de la tour de la garenne                | Sud-est     | 18/08/14 | CV     |
| P007   | Décapage de la tour de la garenne                | Sud-est     | 18/08/14 | CV     |
| P008   | Décapage de la tour de la garenne                | Sud-est     | 18/08/14 | CV     |
| P009   | Canonnière/ tour de la garenne                   | Sud-est     | 18/08/14 | CV     |
| P010   | Étrier                                           | Détail      | 18/08/14 | CV     |
| P011   | Étrier                                           | Détail      | 18/08/14 | CV     |
| P012   | Angle de la tour de la garenne et poterne        | Sud         | 18/08/14 | CV     |
| P013   | Angle de la tour de la garenne et poterne        | Sud         | 18/08/14 | CV     |
| P014   | Angle de la tour de la garenne et poterne        | Sud         | 18/08/14 | CV     |
| P015   | Poterne                                          | Sud         | 18/08/14 | CV     |
| P016   | Poterne                                          | Sud         | 18/08/14 | CV     |
| P017   | Poterne                                          | Sud         | 18/08/14 | CV     |
| P018   | Poterne                                          | Sud         | 18/08/14 | CV     |
| P019   | Poterne                                          | Sud         | 18/08/14 | CV     |
| P020   | Poterne                                          | Sud         | 18/08/14 | CV     |
| P021   | Poterne                                          | Sud         | 18/08/14 | CV     |

|      |                            |              |          |    |
|------|----------------------------|--------------|----------|----|
|      |                            |              |          |    |
| P022 | Poterne                    | Sud          | 18/08/14 | CV |
| P023 | Poterne                    | Sud          | 18/08/14 | CV |
| P024 | Poterne                    | Sud          | 18/08/14 | CV |
| P025 | Poterne                    | Sud          | 18/08/14 | CV |
| P026 | Poterne                    | Sud          | 18/08/14 | CV |
| P027 | Arc de la poterne          | Sud-est      | 18/08/14 | CV |
| P028 | Détail de la poterne       | Nord         | 18/08/14 | CV |
| P029 | Détail de la poterne       | Nord         | 18/08/14 | CV |
| P030 | Détail de la poterne       | Nord         | 18/08/14 | CV |
| P031 | Détail de la poterne       | Nord         | 18/08/14 | CV |
| P032 | Détail de la poterne       | Nord         | 18/08/14 | CV |
| P033 | Détail de la poterne       | Nord         | 18/08/14 | CV |
| P034 | OB005 / bloc architectural | Vue générale | 18/08/14 | CV |
| P035 | OB005 / bloc architectural | Vue générale | 18/08/14 | CV |
| P036 | OB005 / bloc architectural | Vue générale | 18/08/14 | CV |
| P037 | OB005 / bloc architectural | Vue générale | 18/08/14 | CV |
| P038 | OB005 / bloc architectural | Détail       | 18/08/14 | CV |
| P039 | OB005 / bloc architectural | Détail       | 18/08/14 | CV |
| P040 | OB005 / bloc architectural | Profils      | 18/08/14 | CV |
| P041 | OB005 / bloc architectural | Profils      | 18/08/14 | CV |
| P042 | OB005 / bloc architectural | Profils      | 18/08/14 | CV |
| P043 | OB005 / bloc architectural | Profils      | 18/08/14 | CV |
| P044 | OB005 / bloc architectural | Profils      | 18/08/14 | CV |
| P045 | OB005 / bloc architectural | Profils      | 18/08/14 | CV |
| P046 | OB005 / bloc architectural | Profils      | 18/08/14 | CV |
| P047 | OB005 / bloc architectural | Profils      | 18/08/14 | CV |

|      |                            |                  |          |    |
|------|----------------------------|------------------|----------|----|
| P048 | OB005 / bloc architectural | Profils          | 18/08/14 | CV |
| P049 | OB005 / bloc architectural | Profils          | 18/08/14 | CV |
| P050 | OB005 / bloc architectural | Profils          | 18/08/14 | CV |
| P051 | OB006 / bloc architectural | Vue générale     | 18/08/14 | CV |
| P052 | OB006 / bloc architectural | Vue générale     | 18/08/14 | CV |
| P053 | OB006 / bloc architectural | Vue générale     | 18/08/14 | CV |
| P054 | OB006 / bloc architectural | Vue générale     | 18/08/14 | CV |
| P055 | OB006 / bloc architectural | Détail           | 18/08/14 | CV |
| P056 | OB006 / bloc architectural | Détail           | 18/08/14 | CV |
| P057 | OB006 / bloc architectural | Profils          | 18/08/14 | CV |
| P058 | OB006 / bloc architectural | Profils          | 18/08/14 | CV |
| P059 | OB006 / bloc architectural | Profils          | 18/08/14 | CV |
| P060 | OB006 / bloc architectural | Profils          | 18/08/14 | CV |
| P061 | OB006 / bloc architectural | Profils          | 18/08/14 | CV |
| P062 | Coupe Fait 1               | Nord-est         | 19/08/14 | CV |
| P063 | Coupe Fait 1               | Nord-est         | 19/08/14 | CV |
| P064 | Coupe Fait 1               | Nord-est         | 19/08/14 | CV |
| P065 | Coupe Fait 1               | Nord-est         | 19/08/14 | CV |
| P066 | Coupe Fait 1               | Nord-est         | 19/08/14 | CV |
| P067 | Coupe Fait 1               | Nord-est         | 19/08/14 | CV |
| P068 | Coupe Fait 1 $\frac{3}{4}$ | Nord-est         | 19/08/14 | CV |
| P069 | Coupe Fait 1 $\frac{3}{4}$ | Nord-est         | 19/08/14 | CV |
| P070 | Coupe Fait 1 $\frac{3}{4}$ | Nord-est         | 19/08/14 | CV |
| P071 | Coupe Fait 1 $\frac{3}{4}$ | Nord-est         | 19/08/14 | CV |
| P072 | Plan Fait 1                | Haut / Sud-ouest | 19/08/14 | CV |
| P073 | Plan Fait 1                | Haut / Sud-ouest | 19/08/14 | CV |
| P074 | Plan Fait 1                | Haut / Sud-ouest | 19/08/14 | CV |

|      |                                           |                  |          |    |
|------|-------------------------------------------|------------------|----------|----|
| P075 | Plan Fait 1                               | Haut / Sud-ouest | 19/08/14 | CV |
| P076 | Plan Fait 1                               | Haut / Sud-ouest | 19/08/14 | CV |
| P077 | Plan Fait 1                               | Haut / Sud-ouest | 19/08/14 | CV |
| P078 | Plan Fait 1                               | Haut / Sud-ouest | 19/08/14 | CV |
| P079 | Plan Fait 1                               | Haut / Sud-ouest | 19/08/14 | CV |
| P080 | Plan Fait 1                               | Haut / Sud-ouest | 19/08/14 | CV |
| P081 | Plan Fait 1                               | Haut / Sud-ouest | 19/08/14 | CV |
| P082 | Plan Fait 1                               | Haut / Ouest     | 19/08/14 | CV |
| P083 | Plan Fait 1                               | Haut / Ouest     | 19/08/14 | CV |
| P084 | Plan Fait 1                               | Haut / Ouest     | 19/08/14 | CV |
| P085 | Plan Fait 1 / Détail bloc architectural   | Ouest            | 19/08/14 | CV |
| P086 | Plan Fait 1 / Détail bloc architectural   | Ouest            | 19/08/14 | CV |
| P087 | Plan Fait 1 / Détail bloc architectural   | Ouest            | 19/08/14 | CV |
| P088 | Plan Fait 1 / Détail bloc architectural   | Ouest            | 19/08/14 | CV |
| P089 | Plan Fait 1 / Détail bloc architectural   | Ouest            | 19/08/14 | CV |
| P090 | Profil Fait 1                             | Sud-est          | 19/08/14 | CV |
| P091 | Profil Fait 1                             | Sud-est          | 19/08/14 | CV |
| P092 | Coupe / log                               | Nord             | 19/08/14 | CV |
| P093 | Coupe / log                               | Nord             | 19/08/14 | CV |
| P094 | Base de la tour du Mont-Sabot             | Ouest            | 19/08/14 | CV |
| P095 | Base de la tour du Mont-Sabot             | Ouest            | 19/08/14 | CV |
| P096 | Base de la tour du Mont-Sabot             | Ouest            | 19/08/14 | CV |
| P097 | Base de la tour du Mont-Sabot             | Ouest            | 19/08/14 | CV |
| P098 | Base de la tour du Mont-Sabot             | Ouest            | 19/08/14 | CV |
| P099 | Base de la tour du Mont-Sabot             | Ouest            | 19/08/14 | CV |
| P100 | Base de la tour du Mont-Sabot /<br>Détail | Ouest            | 19/08/14 | CV |

|      |                                             |           |          |    |
|------|---------------------------------------------|-----------|----------|----|
| P101 | Base de la tour du Mont-Sabot /<br>Détail   | Ouest     | 19/08/14 | CV |
| P102 | Base de la tour du Mont-Sabot /<br>Courtine | Sud       | 19/08/14 | CV |
| P103 | supprimée                                   | -         | -        | -  |
| P104 | Courtine détail / photo de travail          | Sud       | 20/0814  | GC |
| P105 | Courtine détail / photo de travail          | Sud       | 20/0814  | GC |
| P106 | Courtine détail / photo de travail          | Sud       | 20/0814  | GC |
| P107 | Poterne / photo de travail                  | Sud-ouest | 20/0814  | GC |
| P108 | Courtine détail / photo de travail          | Sud-ouest | 20/0814  | GC |
| P109 | Courtine détail / photo de travail          | Sud-ouest | 20/0814  | GC |
| P110 | Courtine détail / photo de travail          | Sud-ouest | 20/0814  | GC |
| P111 | Vue générale du sondage                     | Sud-ouest | 20/0814  | GC |
| P112 | Détail angle tour / poterne                 | Sud-ouest | 20/0814  | GC |
| P113 | Courtine détail / photo de travail          | Sud-est   | 20/0814  | GC |
| P114 | Courtine détail / photo de travail          | Sud-est   | 20/0814  | GC |
| P115 | Courtine détail / photo de travail          | Sud-est   | 20/0814  | GC |
| P116 | Poterne et fondation                        | Sud-est   | 20/0814  | GC |
| P117 | Courtine détail / photo de travail          | Sud-est   | 20/0814  | GC |
| P118 | Courtine détail / photo de travail          | Sud-est   | 20/0814  | GC |
| P119 | Courtine détail / photo de travail          | Sud-est   | 20/0814  | GC |
| P120 | Dégagement base de la courtine              | Sud-est   | 20/0814  | GC |
| P121 | Dégagement base de la courtine              | Sud-est   | 20/0814  | GC |
| P122 | Photos redressées de la courtine            | Sud-est   | 20/0814  | GC |
| P123 | Photos redressées de la courtine            | Sud-est   | 20/0814  | GC |
| P124 | Photos redressées de la courtine            | Sud-est   | 20/0814  | GC |
| P125 | Photos redressées de la courtine            | Sud-est   | 20/0814  | GC |
| P126 | Photos redressées de la courtine            | Sud-est   | 20/0814  | GC |

|      |                                    |         |          |    |
|------|------------------------------------|---------|----------|----|
| P127 | Photos redressées de la courtine   | Sud-est | 20/08/14 | GC |
| P128 | Photos redressées de la courtine   | Sud-est | 20/08/14 | GC |
| P129 | Photos redressées de la courtine   | Sud-est | 20/08/14 | GC |
| P130 | Photos redressées de la courtine   | Sud-est | 14/10/14 | GC |
| P131 | Photos redressées de la courtine   | Sud-est | 14/10/14 | GC |
| P132 | Photos redressées de la courtine   | Sud-est | 14/10/14 | GC |
| P133 | Photos redressées de la courtine   | Sud-est | 14/10/14 | GC |
| P134 | Photos redressées de la courtine   | Sud-est | 14/10/14 | GC |
| P135 | Photos redressées de la courtine   | Sud-est | 14/10/14 | GC |
| P136 | Photos redressées de la courtine   | Sud-est | 14/10/14 | GC |
| P137 | Courtine détail / photo de travail | Sud-est | 14/10/14 | GC |
| P138 | Courtine détail / photo de travail | Sud-est | 14/10/14 | GC |
| P139 | Courtine détail / photo de travail | Sud-est | 14/10/14 | GC |

#### 3.1.4 Inventaire des minutes

| Numéro | Description           | Échelle  | Date     | Auteur          |
|--------|-----------------------|----------|----------|-----------------|
| M001   | Log                   | 1/10ème  | 19/08/14 | Céline Mathiron |
| M002   | Coupe stratigraphique | 1/10ème  | 19/08/14 | Céline Mathiron |
| M003   | Profil fondation      | 1/20ème  | 20/08/14 | Corinne Vallar  |
| M004   | Coupe Fait 1          | 1/20ème  | 20/08/14 | Céline Mathiron |
| M005   | Plan Fait 1           | 1/20ème  | 20/08/14 | Céline Mathiron |
| M006   | Relevé de la courtine | 1/100ème | 21/08/14 | Corinne Vallar  |
| M007   | Dessin mobilier       | 1/1ème   | 17/10/14 | Corinne Vallar  |
| M008   | Dessin mobilier       | 1/3ème   | 01/12/14 | Émilien Estur   |

#### 3.1.5 Inventaire des objets



| Numéro | US       | Matière         | Description                               | Poids (grammes) | Chronologie       |
|--------|----------|-----------------|-------------------------------------------|-----------------|-------------------|
| OB001  | Décapage | verre           | Fragment de fiole ou petite bouteille     | 12,8 g          | XVIIème siècle    |
| OB002  | Décapage | verre           | Fond de flacon ou petite bouteille        | 9,1g            | Moderne           |
| OB003  | Décapage | verre           | Fragment de vitre                         | 26,5g           | Moderne           |
| OB004  | Décapage | verre           | Fragment de vitre                         | 21,4g           | Moderne           |
| OB005  | Décapage | pierre calcaire | Claveau / traces de layage en chevrons    | inconnu         | Médiéval/ Moderne |
| OB006  | Décapage | pierre calcaire | Appui de fenêtre / traces pointées de pic | inconnu         | Médiéval/ Moderne |
| OB007  | Décapage | métal           | Fragment de barre                         | 5,8g            | inconnu           |
| OB008  | Décapage | TCA             | Fragment de tuile à crochet               | 296g            | Médiéval/ Moderne |
| OB009  | Décapage | TCA             | Fragment de tuile à crochet               | 203g            | Médiéval/ Moderne |
| OB010  | Décapage | TCA             | Fragment de tuile à crochet               | 250g            | Médiéval/ Moderne |
| OB011  | Décapage | TCA             | Fragment de tuile à crochet               | 162g            | Médiéval/ Moderne |
| OB012  | Décapage | TCA             | Fragment de brique                        | 495g            | Moderne           |

### 3.1.6 Inventaire des éléments de faune

| Taxons                         | Nombre de Restes | Poids (grammes) |
|--------------------------------|------------------|-----------------|
| Bœuf                           | 9                | 868g            |
| Cheval                         | 1                | 19g             |
| <b>Total grands herbivores</b> | <b>10</b>        | <b>887g</b>     |
| Capriné                        | 1                | 6g              |
| <b>Total petits herbivores</b> | <b>1</b>         | <b>6g</b>       |
| Suidé                          | 1                | 10g             |
| <b>Total suidés</b>            | <b>1</b>         | <b>10g</b>      |
| Petit carnivore                | 1                | 9g              |
| <b>Total petits carnivores</b> | <b>1</b>         | <b>9g</b>       |
| Oie                            | 1                | 3g              |
| <b>Total avifaune</b>          | <b>1</b>         | <b>3g</b>       |
| <b>Total</b>                   | <b>14</b>        | <b>915g</b>     |

## 4 Annexe : Les Sources historiques

Les sources rassemblées ici sont le résultat d'un travail de recherche effectué par Brigitte Colas en Juin 2011 et complété par nos soins. Un article rédigé par Éric et Pascale Fulgeras paraîtra prochainement dans Chastel V afin d'établir la généalogie des Seigneurs du Bouchet.

***Le Bouchet est une maison forte :***

**1214 : Hugues sire du Bouchet et de Pierre-Perthuis**, Baudiau 1867, Tome III, p. 54.

Le Château du Bouchet est le fief des seigneurs du Bouchet. Cette famille apparaît dans les textes à la fin du XII<sup>ème</sup> siècle d'après Brigitte Colas (2011, manuscrit).

En **1269**, un certain *Hervieux de Pierrepertuis, chevalier, reconnaît tenir sa maison du Boschet de noble homme Jean, fils du Roi de France, comte de Nevers et d'Yolande, comtesse de Nevers, sa femme* (Soultrait 1873, p.494). De même, en **1347**, un *hommage a été rendu au comte de Nevers par Marguerite de Marceaux, dame du Boischet, veuve de Guillaume, seigneur du Boischet, chevalier, en son nom et au nom de Geoffroy et Jeanne, ses enfants, pour sa maison-fort du Boischet.* (Soultrait 1873, p.169)

Au fil du temps la maison forte passa de mains en mains.

En **1358** d'après les archives de Chastellux, Porée 1903 p.164, il y a un *partage entre Jeanne du Bouchet, femme de Foulques de Varceaux, chevalier, et Geoffroy du Bouchet, son frère par lequel sont échues à ladite Jeanne la terre Island et celle de Chitry-sous-Montsabot et à Geoffroy la terre du Bouchet.*

Le **22 Juin 1385**, d'après les archives originales mais perdues du Château de Chastellux 1869, p.74 citées dans Lespinnasse 1899, p. 82 on assiste à un nouveau partage de la maison forte en tant que douaire entre Geoffroy du Bouchet mineur et sa mère Jehanne de Saint-Vérain, remariée à Guillaume de Beauvoir, seigneur de Chastellux.

En **1391** on enregistre une sentence de justice entre la dame du Bouchet et le seigneur de Chastellux (Lespinnasse 1899, p.82).

En **1393**, survient un *partage de la succession de Geoffroy du Boschat. Jean, batard du Boschat obtient la maison dudit Nuerre.*(Soultrait 1873, p.169).

En **1424**, Jean du Boischet, bâtard, est nommé capitaine et châtelain de Meers, Monceaux-le-Comte et Neuffontaines et écuyer, maître d'Hôtel de la duchesse de Bourgogne par Philippe, duc de Bourgogne (Soultrait 1873, p.88).

**1429** : Marguerite du Bouchet, fille de Jean, écuyer, seigneur de Nuars épouse Gui de Maumigny. (Villenaud 1890, p. 430)

**1430** : Jean du Bouchet, seigneur de Nuarre, escuyer d'écurie du comte de Nevers, lègue 100 l. t. à l'église et abbaye de Chore (Cure, com. de Domecy/Cure) Flandin 1859, p.348.

**1439, 24 Mars** : Jeanne de Nanteuil, veuve de Jean du Bouchet vend à Claude de Beauvoir ses terres à Maizières et à Vaux près de Corbigny. (Lespinnasse 1899, p.88)

Ce nouveau rôle a dû permettre d'accroître la fortune des seigneurs du Bouchet et donc permis la transformation de la maison forte en château. Ce ne sont plus les seigneurs du

Bouchet mais les seigneurs de Nuars dans les archives.

**1472, 1er Mars** : Agnès de Beauvoir de Chastellux, dame du Bouchet. (Villenaud 1890, p. 430)

**1493** : Contrat de mariage de Philippe de Beauvoir, sire de Chastellux avec Jeanne du Follet fille d'Antoine du Follet, écuyer, seigneur dudit Lieu, de Bazoches et du Bouchet. (Chastellux 1869, p.419).

### ***Le Bouchet est un château.***

En **1508**, il s'agit maintenant d'un **château** (probable reconstruction de l'édifice durant le XVème siècle) qui est attaqué par : *Philippe de Chastellux réunit des hommes armés de bâtons, brigandines, piques et arquebuzes envahissent le château du Bouchet, rompent les portes des greniers et emportent à Chastellux tous les grains qu'ils contenaient* (Lespinnasse 1892, p.518).

En **1513**, *Antoine Boutillac épouse ladite Charlotte [de Chastellux ] ; ledit du follet lui donne la terre et la seigneurie du Bouchet* (B.N.F., Gaignières, DCLVIII ; nouveau livre noir, p.58 ; (Chastellux 1869, p.112, texte intégral, p. 426.).

En **1518** : Charlotte du Bouchet se remarie avec Jean-Baptiste de Montmorillon qui devient seigneur du Bouchet (Chatsellux 1869, p.113).

En **1561** : Charlotte de Montmorillon est l'épouse de Gabriel de la Perrière. (Archives Départementales de la Nièvre antérieures à 1790, 1897, Fichier de Flamare, série E, fond des Jault).

### ***La famille de la Perrière, le Bouchet est un château.***

**1588, 16 mai** : Partage entre nobles seigneurs Claude, Paul et Leonard de la Perrière, écuyers de la succession de feu noble Loys de la Perrière écuyer, leur frère. La seigneurie de Nuars est attribuée à Paul en vertu du testament de son frère (ADN Fichier de Flamare, Minute Barlezey notaire à Moulins-Engilbert)

**1609** : Hommage rendu au duc de Nevers par Paul de la Perrière pour le fief du Bouchet et autres lieux. (ADN 1 J 269)

**1614, 5 mai** : Dénombrement de la terre du Bouchet (et d'autres) Partage entre Léonard de la Perrière , Antoine de Bonnay, Gabriel de Jaucourt et Ludovic de Vièvre tous héritiers de Paul de la Perrière. (ADN 1 F 394, fol. 19)

Le château appartiendra à la famille de la Perrière jusqu'aux environs de **1632**, où on a une mention d'une *Gabrielle de la Perrière, dame du Bouchet* (Villenaud 1900, p.423).

En **1669**, le château appartient à **Georges de Blosset**, écuyer, seigneur du Bouchet (Villenaud 1900, p.430)

**1678**, le 8 février : messire Edme de Saint-Hilaire, chevalier, seigneur dudit lieu, comte du Saint-Empire Romain, poursuivant les criées et ventes des terres et seigneuries du Bouchet et Champagne pour messire Georges de Reugny, chevalier, seigneur baron du Tremblay et autres lieux, contre messire **Paul de Rémigny**, chevalier, seigneur baron de Joux et desdites terres du Bouchet et de Champagne. (Archives Départementales de la Nièvre antérieures à 1790, Fichier de Flamare, Tome II. Archives Civiles. — Série B, B. 361 à B. 637. NEVERS, G- Vallière, Imprimeur, Place de la Halle et rue du Rempart. 1897, p. 57.)

**1er juin 1695** : Charles de Fiovaranty, écuyer, seigneur du Bouchet, contre Me François Archambault, notaire royal et procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. Registre des audiences civiles de bailliage. (A.D.N. antérieures à 1790, Fichier de Flamare, Tome II. Archives Civiles. — Série B, B. 361 à B. 637. NEVERS, G- Vallière, Imprimeur, Place de la Halle et rue du Rempart. 1897, p.223).

**15 février 1702** : Charles de Fioravanty, écuyer, seigneur du Bouchet, et dame Marguerite de Lespinnasse, sa femme, contre demoiselle Anne Simonnin, veuve de Me Jean Gigot, conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. (A.D.N. antérieures à 1790, Fichier de Flamare, Tome II. Archives Civiles. — Série B, B. 361 à B. 637. NEVERS, G- Vallière, Imprimeur, Place de la Halle et rue du Rempart. 1897, p.233).

**14 juillet 1706** : Me Quantin Febvre, bourgeois de Paris, demeurant à présent à Vésigneux, paroisse de Saint-Martin-du-Puy, étant aux droits de Me Philibert Magdelénat, procureur d'office dudit lieu, contre messire **Paul de Rémigny**, chevalier, seigneur marquis de Joux, demeurant en son château du Bouchet, paroisse de Neuffontaines. (A.D.N. antérieures à 1790, Fichier de Flamare, Tome II. Archives Civiles. — Série B, B. 361 à B. 637. NEVERS, G- Vallière, Imprimeur, Place de la Halle et rue du Rempart. 1897, p.240).

**31 janvier 1708** : Eustache de Berthier, écuyer, seigneur de la Vallée-Bizy, contre Marc Chevrier, huissier royal ; — messire Gabriel-Edme Gourlet, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Pierre de Vézelay, y demeurant, héritier en partie de Me Jacques Gourlet, son père, contre dame Marie- Angélique de Savary, veuve de messire. **Paul-Louis de Rémigny**, vivant chevalier, seigneur marquis de Joux, **du Bouchet** et autres lieux, tant pour elle que pour les enfants dudit Rémigny et d'elle. (A.D.N. antérieures à 1790, Fichier de Flamare, Tome II. Archives Civiles. — Série B, B. 361 à B. 637. NEVERS, G- Vallière, Imprimeur, Place de la Halle et rue du Rempart. 1897, p.101).

**8 janvier, 1777** : réception de Jean-Bévérien Michel, ancien procureur fiscal de la justice de Saint-Révérien, y demeurant, en qualité de notaire royal à la résidence dudit Saint-Révérien ; — acte de la lecture de lettres de maître en chirurgie accordées à Nicolas Sergent fils, à la résidence de Saint-Martin-du-Puy; — **dame Marie-Anne Mérat**, veuve de messire Barthélémy Guillaume, chevalier, seigneur de Sermizelle, Moissy-Moulinot, **Le Bouchét** en partie, Chitry-sous-Montsabot et autres lieux, demeurant en son château dudit Moissy, contre Jean Rousseau, François Gautier, Sébastien Bidault, Marin Grenot, Beine Mazillier, veuve de Jean Moulinote, Jean Demarigny, Marthe Doux, veuve Jean Piveau, Pierre Perdery et Marie Perdery, tous habitant au lieu de Chitry, paroisse de Neuffontaines : sentence maintenant et gardant ladite dame de Sermizelle dans le droit et **la possession de la banalité du moulin du Bouchet** sur les habitants dudit Bouchet, Chitry-sous-Montsabot, Fin, les condamnant à 6 livres d'amende pour avoir fait moudre leurs grains dans des moulins étrangers. (A.D.N. antérieures à 1790, Fichier de Flamare, Tome II. Archives Civiles. — Série B, B. 361 à B. 637. NEVERS, G- Vallière, Imprimeur, Place de la Halle et rue du Rempart. 1897, Page 334)

**9 juillet 1721** : Me Jean Morizot, prêtre, curé de Dun-les-Places, contre Philippe Gabin, marguillier et fossoyeur, demeurant audit lieu. — Me Claude Desmoulins, prêtre, curé de la paroisse de Moulinot, y demeurant, contre Me **Pierre Grosjan, prêtre, curé de Neuffontaines et chapelain de la chapelle du Bouchet**. 16 juillet : dame Françoise de Loron, veuve de messire **Louis-François de Jaucourt**, chevalier, seigneur du Bouchet et de Domecy-sur-Cure, contre messire André de Bretagne, chevalier, seigneur de Buère,

demoiselles Jeanne, Françoise et Mathurine de Bretagne, fils et filles et héritiers de défunte dame Marguerite de Loron, épouse de messire Antoine de Bretagne, leur père. (A.D.N. antérieures à 1790, Fichier de Flamare, Tome II. Archives Civiles. — Série B, B. 361 à B. 637. NEVERS, G- Vallière, Imprimeur, Place de la Halle et rue du Rempart. 1897, Page 262)

**21 février 1731** : messire Pierre Bureau, doyen de l'église collégiale de Notre-Dame de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant, contre **Octave de Trésaguet, seigneur du Bouchet**, y demeurant, paroisse de Chantenay , et dame Élisabeth de Feydeau, son épouse, fille et héritière de défunte dame Marguerite de Lespinasse, veuve de Charles de Fioravanty, écuyer, seigneur du Bouchet. (A.D.N. antérieures à 1790, Fichier de Flamare, Tome II. Archives Civiles. — Série B, B. 361 à B. 637. NEVERS, G- Vallière, Imprimeur, Place de la Halle et rue du Rempart. 1897, Page 274)

***Les Langlois, où le Bouchet est devenu un édifice en ruines.***

**En 1789**, le château est mentionné en tant que ruines qui appartiennent à la famille Langlois. (Meunier 1872, p.476)